

**JOURNAL**  
**HISTORIQUE**  
**ET**  
**LITTÉRAIRE**

15. JUIN

1781



**A LUXEMBOURG,**

Chez les Héritiers d'André Chevalier, veuf  
avant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-  
ratrice-Reine Apostolique.

---

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Ap-  
probation du Commissaire-Examineur.*

*Livres nouvellement reçus.*

Arrêts du grand - Conseil de S. M. I. & R. séant en la ville de Malines, recueillis par feu Messire Jean-Alphonse de Coloma, chef & président des privé & grand - Conseils, auxquels sont ajoutées diverses pieces intéressantes; ainsi que les arrêts recueillis par Messire Jean-Baptiste Hony, en son vivant maître aux requêtes de S. M. en son grand-Conseil. 2 vol. gr. 8°. Malines 1781.

Abrégé de la vie & des vertus de Mademoiselle Marie-Joachim Elifabeth de Louvancourt, décédée à Amiens en odeur de sainteté, le 14 Oct. 1778.

Histoire générale de Metz, par des Religieux Bénédictins de la Congrégation de saint Vannes, tome 3e. in-4°. *Ceux qui ont souscrit pourront le faire prendre.*

— *Idem*, le 4e. tome contenant la suite des preuves de l'Histoire de Metz.

Instituts de droit, ou sommaire de jurisprudence canonique, civile, féodale & criminelle pour les pays de Liege, Luxembourg, Namur & autres, par Mr. Sohet, in-4°. de 45  $\frac{1}{2}$  feuilles, dont la moitié en petit caractère, avec une table générale des matieres pour les trois vol. Prix 7 liv. bro. *On pourra en fournir dans peu.*



JOURNAL  
HISTORIQUE  
ET  
LITTÉRAIRE.

15. JUIN

1781.

---

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Tableau du meilleur gouvernement possible ,  
ou l'Utopie de Thomas Morus , chancelier  
d'Angleterre. Nouvelle traduction par Mr.  
T. Rousseau. A Paris , chez Jombert ;  
à Liege , chez Demazeau 1780. 1. vol.  
in-12. prix 2 liv. 10 f.*

L'*Utopie* de Thomas Morus est trop connue & trop ancienne pour qu'on soit reçu à en faire de nouveaux éloges ou de nouvelles critiques ; mais il n'en est pas de même de la nouvelle traduction dont on peut dire qu'elle est lâche , infidèle , incorrecte , &

Q 2

parfaitement indigne de l'original. On diroit que M<sup>r</sup>. R. a regardé la traduction comme un accessoire de son travail & qu'il a concentré ses talens dans les notes. Elles sont il ne se peut pas plus judicieuses. Le nombre en est petit à la vérité ( il n'y en a que trois ); mais quel sens profond , quelles importantes vérités ne renferment-elles pas ! La première commente ce passage de Morus. “ Dès „ que Vespuce fut parti , il parcourut avec „ cinq Castillans , ses compagnons , quantité „ de pays jusqu'alors inconnus : enfin après „ bien des fatigues & des tribulations il aborda „ par un heureux coup du fort à Taproba- „ ne „. Voici la note à laquelle nous dirige un renvoi placé après le mot *tribulations*. “ *Suscitées par la sainte inquisition. On fait que ce tribunal traitoit comme des criminels ceux qui croioient aux antipodes* „. On apprend par-là trois choses absolument nouvelles. 1<sup>o</sup>. Que l'inquisition s'est élevée contre l'existence de l'Amérique, ce que personne n'avoit encore imaginé (a). 2<sup>o</sup>. Qu'après toutes les découvertes de Colombe , tous les diplômes de Ferdinand & d'Isabelle , de Charles-Quint &c , elle n'y croioit pas encore. 3<sup>o</sup>. Que par une influence invisible elle suivoit , comme les furies d'Oreste , le pauvre

---

(a) Le vieux conte des antipodes condamnés, qui ne cesse d'être répété par les ignorans, est fondé sur une misérable équivoque , comme j'ai déjà eu occasion de l'observer , en parlant de Vigile de Saltzbourg & de St. Augustin. Observ. phil. Entret. 3. p. 107 édit. de 1778.

Vespuce & ses cinq compagnons jusqu'au milieu de l'Amérique, par quantité de païs jusqu'alors inconnus, & que ce ne fut que par un heureux coup du sort que Vespuce arrêta enfin ses poursuites à Taprobane.

La seconde note regarde la peine de mort décernée contre les voleurs. Morus trouve cette peine trop forte, & improportionnelle au délit (a). L'auteur des trois notes applaudit

(a) Dans un tems où les criminalistes s'occupent beaucoup de cette matiere, il me sera peut-être permis d'en dire aussi quelque chose. Je ne répéterai pas un raisonnement remarquable fait sur cette matiere par un célèbre jurifconsulte allemand, & qui certainement mérite une attention sérieuse \*, je me contenterai de quelques réflexions qui se présentent à moi en ce moment. S'il est vrai qu'un voleur assassine pour éviter la mort décernée contre le vol, il assassinerà à plus forte raison pour éviter une prison perpétuelle, ou la condamnation perpétuelle aux travaux publics, s'il est vrai que cette peine soit plus redoutable que celle de la mort, comme nos savans modernes l'assurent \* . . . Ce ne seroit pas une question frivole ou ridicule, de demander pourquoi le vol est de tous les vices le plus incorrigible ; pourquoi l'homme atteint une fois de la funeste manie de rapiner, ne s'en guérit jamais. Il faut que ce vice suppose ou opère une singuliere dégradation, un avilissement profond & absolu de l'ame raisonnable qui lui interdit tout moyen de retour à sa dignité primitive. Il a je ne fais quoi de commun avec l'avarice ; plus hideux & plus redoutable à la société, il a néanmoins quelque chose d'analogue avec la soif des possessions terrestres, il a cet esprit d'intérêt, ce goût de rapacité, qui comme je l'ai observé ailleurs,

\* 15 Janv.  
1778, page  
91.

\* Je n'ai gardé d'acquiescer à ce paradoxe (15 Janvier 1778, p. 91), mais il est bon de combattre les erreurs par les principes de ceux qui les accréditent.

est

dit à ses remarques, & y ajoute la fienné que voici. “ *La Bible nous présente ici un* „ *exemple bien frappant. Après le meurtre de* „ *son frere Abel, Caïn s’écrie, quiconque* „ *me rencontrera aura le pouvoir de me tuer ?* „ *Non, reprend le Seigneur, . . . Si ce frappant* „ *exemple prouvoit quelque chose, il prouveroit* „ *que la peine de mort est injuste à l’égard de l’af-*  
 assassinat,

est la plus fatale, la plus dénaturante de toutes les passions \*. Il est remarquable que dans le décalogue, le vol soit le premier précepte d’interdiction à l’égard du prochain, & que ce soit le seul qui soit, en quelque sorte, & répété deux ou même trois fois, au 5, 9, & 10<sup>e</sup>, commandement. Le grand Législateur connoissoit parfaitement les odieux & persévérans effets de cette affection lâche & vile, qui étend le désir ou la main sur la propriété de son semblable; passion sourde & froide, qui ne suppose aucune commotion de l’ame, qui arrange & combine ses opérations dans le calme de la réflexion, qui jouit de tout le sang froid nécessaire pour connoître sa difformité & sa bassesse. C’est encore la seule passion, dont un tant soit peu honnête homme ne craint pas d’être suspecté. Pour peu qu’il ne soit pas sur ses gardes, il donnera lieu au public soupçonneux & toujours prêt à croire le mal, de l’accuser de colere, de vengeance, de jalousie, d’ambition, d’incontinence; mais l’idée du vol ne viendra pas même aux plus médifans. A cela ajoutez les rapports tout particuliers du vol avec l’assassinat, qui en assure le succès, ou le secret; avec toutes les passions, qu’il sert à assouvir, qu’il alimente, qu’il perpétue par les secours qu’il leur ménage: & vous n’outragez point la mémoire des législateurs qui ont décerné contre les voleurs la peine de mort.

assassinat, ce qui n'est pas du tout la doctrine de Morus. En voulant dire son petit mot, le commentateur nous donne une preuve bien frappante de son peu de jugement.

Dans la troisième note M<sup>r</sup>. R. dit son sentiment sur la politique des Utopiens, qui assassinent leurs ennemis pour prévenir des guerres sanglantes qui seroient périr des milliers d'innocens. Le profond commentateur nous apprend que cette maxime vient directement de la morale pratique de Caïphe: *expedit unum mori pro populo*. Assurément on ne s'attendoit pas de trouver Caïphe dans cette affaire; les Rabbins portugais ou polonois ne tarderont sans doute pas à justifier leur pontife, qui ne songeoit guere aux Utopiens, ni à Thomas Morus, ni au profond jurisconsulte Rousseau.

Quant au titre de l'ouvrage, il faut espérer qu'on nous en donnera l'explication plus tard. L'Utopie présente le tableau du plus mauvais gouvernement possible. Les idées riantes du traducteur en ont fait le tableau du meilleur gouvernement possible. Tant il est vrai que tout dépend de la manière d'interpréter les choses.

Plusieurs feuilles périodiques ont fait mention d'un M<sup>r</sup>. Rousseau, cousin du fameux J. J, arrivé nouvellement des Indes, & brillant déjà dans tous les cercles des belles causeuses. Peut-être est-ce ici une production de ce nouveau phénix. En ce cas elle sera certainement bien accueillie par l'humanité hospitalière de tous les érudits de

Paris. Pour moi qui n'ai point la même délicatesse de goût, ni la même sensibilité de cœur pour les auteurs indiens, je ne puis lui donner d'avis plus utile, que celui de Boileau :

Soiez plutôt maçon, si c'est votre talent.



*Eloge historique de Marie-Thérèse, Impératrice &c. par Mr. l'abbé Lambinet. A Bruxelles chez Lémaire, à Liege chez Lemarié. 1781. 1 vol. in-8°.*

J'AI exposé les raisons pour lesquelles je me trouvois obligé de passer sous silence les éloges multipliés de la grande Marie-Thérèse\*. Sans cette prudente taciturnité, durant six mois on n'eût absolument vu autre chose dans le Journal; ce qui malgré l'intérêt de la matière & l'impression touchante de tout ce qui regarde cette auguste Souveraine, eût certainement nuï à la circulation de cette petite périodique\*\*. L'ouvrage de M<sup>r</sup>. Lambinet étant d'un genre particulier, rentrant à plusieurs égards dans la classe des livres d'histoire, & formant d'ailleurs un volume plus considérable que la plupart des piéces que la douleur publique a fait éclore, j'ai cru pouvoir en dire un mot sans offenser ceux que je n'ai pu distinguer par mes frères éloges.

\* 15 Fév.  
p. 264.—  
15 Mars. p.  
447.

\*\* Je prie les estimables auteurs qui m'ont récemment envoyé leurs ouvrages, de pardonner mon silence en cette considération, & de recevoir

On trouve d'abord le tableau particulier néanmoins mes très-sincères remerciemens.

de l'affliction des Belges à l'époque de cet événement fatal, annoncé en quelque sorte par un autre dont l'impression subsistoit encore. " Avec quelle affreuse rapidité la mort  
 „ frappe ses coups & accumule ses victimes !  
 „ un Prince , le dernier héritier de l'antique  
 „ Maison de Lorraine , le confident des nobles  
 „ projets de son auguste Souveraine ,  
 „ qui retraçoit à vos yeux son image , & qui  
 „ de concert avec elle assuroit votre félicité :  
 „ une Reine , dont tous les siècles n'acheve-  
 „ ront pas l'éloge , qui dans tous les instans  
 „ de son regne , vous a fait sentir sa présence  
 „ par ses bienfaits ! la mort a tout  
 „ ravagé , tout détruit , tout englouti „.

Les détails historiques sont présentés d'une manière rapide, mais suffisamment détaillée pour intéresser le lecteur. L'historien orateur s'arrête de préférence aux endroits qui nourrissent la réflexion & renforcent l'attachement aux bons principes. On s'en convaincra sans peine par l'espece de complaisance avec laquelle il nous trace le portrait suivant. " Le  
 „ respect pour les mœurs est une des premières  
 „ vertus dont Marie-Thérèse embellit les graces  
 „ de sa jeunesse , & dont elle nous donna l'exemple  
 „ & la leçon. Dans ces tems malheureux , où la  
 „ simplicité des mœurs domestiques s'éteint avec  
 „ la douce familiarité qui en faisoit le charme :  
 „ où l'image de la vertu ne paroît plus qu'un  
 „ fantôme importun : où l'innocence attaquée  
 „ tout à la fois par l'audace & par le ridicule ,  
 „ n'ose rougir & ne peut se défendre :

„ dre : où le luxe monté à son dernier  
 „ période , porte , comme la boîte de  
 „ Pandore , avec l'ensemble de tous les vi-  
 „ ces , la confusion , la disette & la mort  
 „ dans tous les états qu'il atteint de son  
 „ souffle contagieux : où de nouveaux disci-  
 „ ples d'Epicure , outrageant le sein fécond  
 „ du sol qui les a vu naître , renoncent à  
 „ ses salubres productions , pour se pro-  
 „ curer à grands fraix , des objets étrangers  
 „ de sensualité qui n'auroient ni goût , ni  
 „ faveur , si nos climats les leur of-  
 „ froient : dans ces tems malheureux , dis-je ,  
 „ la Providence donnoit à l'Europe entiere  
 „ le spectacle d'une ame échappée aux illu-  
 „ sions de ses contemporains , qui conser-  
 „ voit , au milieu des ruines de son siecle ,  
 „ toute l'austérité des mœurs antiques. Il  
 „ semble qu'elle vouloit retracer à nos yeux  
 „ la mémoire de l'âge d'or , en nous mon-  
 „ trant la simplicité , la bonne foi , la tem-  
 „ pérance , la modération , la frugalité , la  
 „ décence , les mœurs , en un mot , sur le  
 „ trône de l'empire , pour en soutenir la  
 „ véritable grandeur & en assurer la féli-  
 „ cité „.

Le deuil perpétuel que porta Marie-Thé-  
 rese après la mort de l'Empereur François ,  
 a fourni à l'orateur un morceau plein de  
 sentiment ; où les ombres de la mort paroif-  
 sent donner un nouvel éclat à la constance  
 de l'amour conjugal , & en même tems cou-  
 vrir de honte un siecle de libertinage où les  
 liens de cette union respectable ne sont pres-  
 que

que plus connus: “ qu’il apprenne qu’une  
 „ Reine veuve ne voulut plus, le reste de  
 „ ses jours, connoître d’autre consolation  
 „ que celle de pleurer son époux & de  
 „ penser à ses vertus: elle eut le courage  
 „ de porter sans cessè sur elle-même, & de  
 „ conferver autour d’elle les signes lugubres  
 „ d’une tristessè si chere à son cœur. A cha-  
 „ que période du mois, elle descendoit  
 „ dans un caveau sépulchral, où d’un côté,  
 „ elle voioit d’un œil sec son tombeau  
 „ ouvert prêt à la recevoir; & de l’autre,  
 „ prenant à témoin de sa douleur celui qui  
 „ tient les portes de l’éternité, elle arrosoit  
 „ de larmes l’urne fatale qui renferme les  
 „ cendres froides d’un époux, l’éternel en-  
 „ tretien de son amour & de ses pleurs „  
 On ne peut guère lire ce passage sans songer à ces beaux vers de Virgile au 6e livre de l’Eneïde :

*refugit*  
*In nemus umbriferum, ubi conjux pristinus illi*  
*Respondet curis, æquatque Sichæus amorem.*

Quel est l’élève de la vraie philosophie, l’ami de l’humanité, le juste appréciateur de l’esprit du christianisme, qui n’applaudisse au morceau suivant? “ L’Impératrice, dans  
 „ les dernieres années de son regne, fit  
 „ consister sa sagesse à éviter la guerre, &  
 „ à se mettre en état de ne pas la crain-  
 „ dre. Elle savoit que l’esprit des conquêtes  
 „ & la terreur des armes, ne donnent  
 „ qu’une gloire passagere, toujours achetée  
 „ au prix du sang des peuples, & toujours

„ suivie de l'affoiblissement de l'état. Elle  
 „ fit du commerce & de l'agriculture le  
 „ principal ressort de sa politique, & le nerf  
 „ de la guerre & de la paix „.

Il y a des idées grandes; une comparai-  
 son heureuse dans le morceau suivant. L'his-  
 toire ancienne & sacrée fournit à l'orateur un  
 prototype plein d'intérêt & d'une application  
 parfaitement assortie au sujet. “ Environnée de  
 „ ses enfans, elle ressembloit à un de ces an-  
 „ ciens patriarches choisi de Dieu, pour être  
 „ le dépositaire de ses préceptes, de ses oracles  
 „ & du culte public de la religion, la  
 „ tige d'un nouveau peuple, le pere des  
 „ croïans, l'exacte observateur de l'innocence  
 „ & de la simplicité des mœurs antiques,  
 „ l'auteur des loix civiles, l'inventeur des  
 „ arts, la gloire & le salut d'une famille  
 „ que le Seigneur avoit favorisée de ses gra-  
 „ ces, en la multipliant comme les étoiles  
 „ du ciel & comme le sable de la mer „.

L'attention que l'auteur a donnée à ces  
 passages & à plusieurs autres d'une beauté  
 égale, semble avoir affoibli les soins qu'il a  
 portés sur le reste. Il y a des inexactitudes  
 qui déparent en quelque sorte l'ensemble de  
 l'ouvrage, & dont quelques-unes seroient  
 peut-être regardées par des critiques austeres,  
 comme des effets de l'inconséquence. L'épi-  
 graphe a quelque chose d'affecté & d'outré  
 qui ne prévient point assez en faveur de  
 l'ouvrage. *Mente dea* est une expression  
 vuide de sens, ou bien une comparaison  
 peu honorable; toutes ces jolies déesses du

paganisme ne valant pas grand argent. — Dire qu'on a *senti la présence de M. T. par ses bienfaits, comme celle de la divinité même* (p. II.) est une hyperbole puisée dans cette espece de paganisme qui depuis quelque tems infecte notre langage & nos goûts (a). — P. 83, l'auguste Souveraine est appelée *l'oracle de la tolérance*, titre que jusqu'ici on avoit donné exclusivement à Voltaire, auteur du *Traité de la tolérance*, & qui durant 60 ans l'a prêchée à tort & à travers, non sans un intérêt personnel bien marqué (b). — P. 9, M<sup>r</sup>. de Condillac est nommé entre les meilleurs instituteurs avec Fenelon & Bossuet. Avant de porter ce jugement, il falloit démolir la magnifique chapelle que le Duc de Parme a fait bâtir dans l'église des Bénédictines de St. Paul, en action de grace pour *avoir conservé sa foi malgré les efforts de certains instituteurs* (c); il falloit encore anéantir l'édit que le même Prince a donné contre

(a) Quel est l'être au monde dont la présence nous soit sensible comme celle de la Divinité, *in quo vivimus, movemur & sumus. . . cum ipse det omnibus vitam & inspirationem & omnia.* Act. 17.

(b) Dans la déclaration que rapporte Mr. L., on ne voit autre chose que la justice & la sagesse de l'auguste Souveraine, qui assure de sa protection les Protestans établis dans ses états & vivant à l'ombre des loix.

(c) 1 Fév. 1780. p. 185.

le cours d'éducation (a). — P. 3. *Marie-Thérèse fille de tant de Césars qui ont donné des fers à l'Europe & qui en ont reçu d'elle.* Plaifant éloge des ancêtres de l'auguste Impératrice ! Il est honorable pour leur mémoire qu'il foit parfaitement faux. — Voici quelques fautes d'un autre genre & de peu de conféquence. P. 5, le prince Eugene est nommé *vainqueur des Turcs à Carlowitz, à Temesvar &c.* Je connois bien la paix mais point la bataille de Carlowitz, ni celle de Temesvar (b). — P. 88. *La Hongrie & fes bannats mirent cent mille hommes en campagne.* La Hongrie n'a qu'un bannat, qui est celui de Temesvar. — Le langage de M<sup>r</sup>. L. quoique souvent élégant, n'est pas toujours correct. P. 89, *Brown partage avec Frédéric les lauriers de Lowositz.* Les lauriers indiquent une victoire remportée; dans une bataille indécise on ne les partage pas, parce qu'il n'y en a pas. — P. 46. *Le courage de Marie-Thérèse se multiplie.* Dans une feule personne il ne peut y avoir plusieurs courages, ni même dans plusieurs personnes. *Courage* n'a pas de pluriel. — *Le voile nuptial couvert du voile de la mort*, p. 26... *Des Potentats qui*

(a) 15 Mars 1776. p. 444.

(b) Les trois grandes victoires remportées par Eugene sur les Turcs, font celles de Zenta, de Petervaradin, & de Belgrade. L'auteur ne nomme que celle de Petervaradin, & substitue aux deux autres les victoires inconnues de Temeswar & de Carlowitz.

soutiennent le poids du globe & en maintiennent l'équilibre, p. 3.... Marie-Thérèse qui éprouve un mouvement d'oscillation causé par des intérêts variés &c. Ces phrases seront certainement revendiquées par la Harpe, si le modeste académicien vient à en avoir connoissance.



*Les Pseaumes expliqués d'après l'hébreu, le chaldéen, le syriaque, l'arabe, l'éthiopien, l'arménien, le grec & le latin; ou confrontation raisonnée & suivie de la Vulgate, avec les différens textes orientaux ou grecs, tant des Septante, que d'Aquila, de Symmaque & de Théodotien. Par Mr. l'abbé du Contant de la Mollette, vicaire-général de Vienne. A Paris chez Moutard, à Liege chez Lemarié. 1781. 4 vol. rel. Prix 11 liv.*

**I**L y a dans ces explications bien des recherches pénibles & étonnamment érudites, mais en même tems une aridité repoussante pour quiconque n'a point un attrait tout à fait particulier pour les discussions grammaticales & l'étude des racines syriaques, hébraïques, chaldéennes, éthiopiennes, arméniennes, grecques & latines. Les simples fideles sur-tout n'y trouveront guere d'appas; & ceux qui n'ont pas du tout le goût des choses savantes, regarderont cet ouvrage merveilleux comme une espece de grimoire effrayant. Ils auront

certainement tort ; mais il n'en est pas moins vrai qu'une page des traductions paraphrastiques dont j'ai eu occasion de parler , il y a quelque tems (a), fournira plus d'aliment à leur piété , & plus de ressources réelles à leur intelligence que tout le commentaire de M<sup>r</sup>. Contant de la Molette. L'explication de la Génèse & de l'Exode que nous avoit donnée le savant auteur (b), n'étoit déjà pas , à beaucoup près , du ressort de tous les lecteurs ; mais pour celui-ci , il n'y a qu'un faiseur de polyglottes qui puisse en porter un jugement compétent. Il est précédé d'un *traité sur la poésie & la musique des Hébreux* , ouvrage utile non-seulement pour l'intelligence de plusieurs Pseaumes , mais encore pour la connoissance des progrès de l'art acoustique & de son état chez les anciennes nations. Il y aura cependant , à ce que je prévois , plus d'un savant qui préférera à ce traité la *dissertation sur la musique des anciens & particulièrement des Hébreux* , qu'on voit à la page 125 du 6<sup>e</sup>. tome , de la Bible combinée de l'abbé de Vence & de Dom Calmet.

Ces dissertations sur le chant des Hébreux , me font songer un moment à celui qui est en usage dans l'Eglise catholique ; chant autrefois plein de dignité & d'une touchante harmonie , naturelle & intelligible , exprimant  
la

(a) 15 Déc. 1780. p. 569.

(b) 15 Mai 1780. p. 101 & autres cités là-même , p. 102.

la piété & la faisant naître; & qui dans bien des endroits est devenu un hurlement effrayant, où l'on ne comprend, où l'on ne distingue plus rien. Toutes les syllabes sont confondues: des cinq voyelles il ne reste plus que l'o qui a dévoré les quatre autres, & la diptongue ou en a fait autant de ses compagnes. Ce n'est plus de la bouche ou du gosier, c'est de je ne sais quelle cavité inconnue dans l'acoustique, que partent les cris de cette espèce de ventriloques, assez ressemblans à ceux que l'on entend

*Taurus*, & *excussit validâ cervice securim.* *fugit cùm saucius aram*

Que de pauvres rustres ou des idiots mercénaires, ignorant l'idiome romain, ne comprenant rien de ce qu'ils chantent, & hors d'état d'estimer ce qu'ils en pourroient comprendre, dénaturent de leur mieux les sublimes & affectueux cantiques, dont retentissent les temples catholiques, c'est un effet tout naturel de leur grossiereté & de leur balourdise. Mais que des religieux, attachés par état à la méditation des choses divines, capables de les apprécier & de les goûter, aiment mieux se fatiguer par des grimaces, des contorsions, des cris de terreur & d'effroi, que de chanter tout uniment les louanges de l'Eternel, de les exprimer sans affectation & sans gêne, avec une piété modeste & paisible; c'est, je l'avoue, ce que je ne puis concevoir... Le mal est que lorsque ces goûts exotiques & dépravés sont

une fois accrédités dans une maison par l'usage, il est très-difficile de les abolir. Je connois un respectable prélat dont tous les soins ont échoué dans cette entreprise. Il paroît qu'en de telles circonstances, c'est par les novices & les jeunes religieux qu'il faut commencer à préparer cette révolution en faveur du bon sens & de la piété, en leur inspirant une aversion décidée pour tout échange de la voix humaine contre celle des loups, des ours, des bœufs ou de quelque animal que ce soit. Il y aura d'abord quelque bigarrure dans le chant; car les hurleurs tiendront bon: mais à mesure qu'ils s'achemineront vers la région des sépulchres où leurs voix feront de faison, le bon ton & la dignité de l'Office divin renaîtront dans le chœur.



*Réflexions philosophiques, politiques & chrétiennes, à l'occasion d'un ouvrage intitulé: Les dangers des spectacles &c.*

*in vitium libertas excidit, & vim dignam lege regi.* Hor. a. p.

A Luxembourg, de l'imprimerie des héritiers d'André Chevalier. A Liege chez Lemarié 1781.

**C'**Est un recueil des observations que j'ai inférées dans ce Journal, sur le théâtre. Dans un tems où j'avois lieu de

croire qu'elles m'attireroient une haine générale, je n'ai pas été peu surpris d'apprendre, qu'elles avoient eu presqu'un effet contraire. L'empressement avec lequel on les recherche, a engagé l'imprimeur à les publier dans un petit volume séparé. L'édition est plus correcte ; j'ai fait quelques légers changemens, mais sans rien retrancher d'essenciel.



P. Jordan Simon, aus dem Eremitenorden des heiligen Augustinus, der Christ vollkommen, wie er seyn soll etc. *Le parfait Chrétien, ouvrage très-utile, tiré des saintes Ecritures & des écrits de St. Augustin, par le P. Simon Jordan, de l'Ordre des Ermites de St. Augustin.* A Cologne & à Francfort 1779. un vol in-8°. Se trouve chez l'imprimeur du Journal.

Les matieres contenues dans ce volume, sont très-propres à l'édification publique ; mais la maniere dont elles sont traitées, n'est ni assez soignée, ni assez assortie au bon goût, pour que des lecteurs délicats s'attachent à y chercher des leçons & des lumieres. Je dirai la même chose d'un autre ouvrage du même auteur, qu'on trouve aussi chez l'imprimeur du Journal : *Die Verfehrung der Welt eine Strafe der Sünden*, titre mystique dont il est difficile de se faire une idée nette sans avoir lu l'ouvrage.

*Lettre sur la sophistication des vins.* A Liege, chez Lemarié, 1781. Broch. de 20 pages.

**P**Ar *sophistication*, l'auteur entend l'altération des vins par une certaine drogue qu'il appelle *Scherp*; drogue mystérieuse, mais dont malgré toutes les précautions des marchands & des fabricateurs de vins, il est parvenu à connoître la composition. " Le *Scherp*, dit-il, est un mélange de sel de saturne, de vitriol blanc, d'alun brut, de nitre, de noix de galles, de borax, de verre mis en poudre, de corne de cerf, & de gomme arabique „.

Le vin sophistiqué par le *Scherp* " produit des maladies de nerfs les plus rebelles; „ il occasionne la paralysie, l'épilepsie, l'asthme convulsif, la jaunisse, la cécité, des obstructions du bas-ventre, des constipations les plus cruelles, des rétentions d'urine, des diarrhées, la suppression de règles, des hydropisies, le marasme & la consommation „.

En voilà bien assez pour armer la police contre le *Scherp*, & contre tous ceux qui mêlent aux vins des ingrédients nuisibles. " En Allemagne la loi les condamne au dernier supplice. Dans les provinces des Pays-bas le placard du 21 Décembre 1549, veut

que les marchands de vins qui mettent dans leurs vins des matieres nuisibles au corps humain , soient condamnés à une amende de 1000 florins , & à telle autre peine déterminée par le juge. En France les vins sophistiqués sont confisqués , les maisons des marchands de vins sont murées , ils sont condamnés à de grosses amendes ; on y a créé des inspecteurs de boisson , & ces places d'inspecteurs sont données à des hommes instruits & incorruptibles. Il seroit à souhaiter qu'on établit dans tous les païs , des officiers publics qui fussent chargés des mêmes soins que ceux de France ; on y a défendu , il y a deux ans , à tous les marchands de vins , de se servir d'entonnoirs , de mesures ou de robinets de plomb ou de cuivre ; ils ne peuvent pas même avoir sur leur comptoir aucune plaque de plomb ou de cuivre „.



Caroli Antonii Martini , Ordo historiae juris civilis. Editio quarta. Viennæ apud J. T. nob. de Trattnern 1779. 1 vol. in-8<sup>o</sup>. de 247 pages. *Se trouve chez l'imprimeur du Journal.*

C E recueil de leçons publiques sur l'histoire du droit civil , est rédigé avec soin ; une marche très - méthodique , une érudition variée & bien dirigée , de bonnes vues , un éloignement décidé de toutes les imaginations qui ont défigurè l'histoire

toire du droit civil, comme toutes les autres histoires, en rendent la lecture utile & agréable autant que la matiere le comporte.

---

Lettre à l'auteur du Journal.

**V**oudriez-vous à votre loisir, Monsieur, me donner dans un de vos Journaux la réponse à cette triple question. 1°. Convient-il que pour prouver la vérité d'une religion révélée, on ait recours aux ouvrages des Protestans & autres hérétiques? 2°. Convient-il lorsqu'il s'agit de morale, de conseiller aux fideles indistinctement, les ouvrages des hérétiques qui ont écrit en ce genre, & surtout leurs sermons? 3°. Convient-il de familiariser la jeunesse avec ces sortes d'ouvrages dans les écoles pour servir de modeles d'éloquence, dans le tems qu'il en abonde d'excellens en toutes les langues, écrits par des auteurs orthodoxes?

C'est la confiance que j'ai en vos lumieres, Monsieur, qui m'engage à vous proposer ces questions; on voudroit tout accommoder aujourd'hui, & on parvient effectivement assez bien à tout brouiller.

J'ai l'honneur d'être &c.

Bonn le 31

A. B. de C\*\*\*.

Fév. 1781.

*Réponse.* Ces questions appartiennent certainement à un tribunal plus grave que celui

15. Juin 1781.

257

lui d'un journaliste qui a tout au plus le très-petit droit de conjecturer si un ouvrage est bon ou mauvais; mais elles sont de nature à intéresser l'institution des enfans chrétiens; elles ont un rapport marqué avec l'exclusive vérité de la foi catholique: par-là elles ne peuvent m'être indifférentes. J'en dirai ce que je pense, on en croira ce que l'on voudra.

Prouver la religion chrétienne par le suffrage forcé de ses ennemis, par des aveux échappés à des philosophes, à des idolâtres, aux docteurs des nations barbares, indifférentes à l'égard de l'Évangile ou conjurées contre lui, c'est employer une arme d'une bonté reconnue, & renforcer l'éclat de la vérité par les lumières recueillies au sein même de la nuit. Recueillir dans les ouvrages des Protestans & de toute autre espèce de sectaires, des réflexions isolées, des passages éloquens & sentencieux, des vues particulièrement approfondies, & les insérer dans un ouvrage catholique, comme les matières les plus hétérogènes concourent aux desseins de l'architecture la plus simple; c'est le fait d'une sagesse politique qui met en usage des ressources diverses avec autant d'impartialité que de choix. Mais s'attacher aux écrits des Protestans en faveur du christianisme, lorsque les caractères & les preuves de cette religion divine sont développés avec une force, une clarté & une dignité égale par des docteurs catholiques; c'est affaiblir les droits de la cause que l'on soutient; c'est injurier

ses véritables défenseurs, c'est injurier la religion elle-même.

1<sup>o</sup>. C'est affaiblir les droits de la cause que l'on soutient. La vérité de la religion consiste dans l'ensemble le plus parfait, le plus fortement uni, le plus indivisible, de tous les dogmes qu'elle enseigne. Niez un seul article qu'elle propose à notre foi, vous ébranlez le fondement de tous les autres; résistez en un seul point à l'autorité divine, au tribunal vivant & indestructible, sans lesquelles l'unité & l'inaltérabilité de la foi ne sauroient subsister un moment; vous m'autorisez par votre exemple à combattre ceux qui ne feront pas de mon goût. Dès que ma manière de raisonner ne s'accordera pas avec tel ou tel article; dès que cet esprit privé qui n'a d'autres règles que la pensée du moment, croira découvrir des absurdités dans ce que l'Écriture, dans ce que l'Église propose comme des vérités importantes, j'abrègerai d'autant la somme de ma croyance. Bien plus, si je suis conséquent, si je tiens fortement aux principes qui ont fait la première brèche à la doctrine générale de l'Église catholique; par des doutes gradués, mais (cette démarche une fois supposée) infiniment raisonnables, j'arriverai infailliblement dans l'abyme du scepticisme ou de l'athéisme le plus absolu. C'est une vérité de fait, une vérité de conviction & d'expérience, une vérité reconnue par les philosophes les moins prévenus en faveur de l'Église

catholique (a). Or je demande, si en quelque genre de sciences que ce soit, il est sensé de s'attacher à ceux qui ont raisonné juste

(a) *Le Protestant, dit le Dictionnaire Encyclopédique, s'apercevant bientôt de l'incohérence des principes qui caractérisent le protestantisme, cherche dans le socinianisme une solution à ses doutes & à ses difficultés, & il devient socinien. Du socinianisme au déisme il n'y a qu'une nuance très-imperceptible & un pas à faire; il le fait. Mais comme le déisme n'est lui-même, ainsi que nous l'avons déjà dit, qu'une religion inconséquente, il se précipite insensiblement dans le pyrrhonisme; état violent, & aussi humiliant pour l'amour propre qu'incompatible avec la nature de l'esprit humain. Enfin il finit par tomber dans l'athéisme; état vraiment cruel, & qui assure à l'homme une malheureuse tranquillité, à laquelle on ne peut guère espérer de le voir renoncer. — Mr. Bossuet avoit fait la même observation dans ses Avertissemens aux Protestans & dans l'Histoire des variations des églises protestantes. Nous avons vu tout récemment les Protestans anglois se récrier contre le code de leur religion si solennellement établie par les Rois qui s'en disoient les chefs; ils ont prétendu s'affranchir du serment qui les lieoit à la profession des dogmes anglicans. — Les ministres protestans, dit J. J. Rousseau, ne savent plus ce qu'ils croient, ni ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils disent. . . . On leur demande si Jésus-Christ est Dieu; ils n'osent répondre. . . . On leur demande quels mystères ils admettent; ils n'osent répondre. . . . Leur intérêt temporel est la seule chose qui décide de leur foi. . . . On ne sait ce qu'ils croient ni ce qu'ils ne croient pas; on ne sait pas même ce qu'ils font semblant de croire. Leur seule manière d'établir leur foi, c'est d'attaquer celle des autres.*

Diction.  
Encyc. art.  
Unitaires.  
Tom. 17. p.  
200, édit de  
Neuchâtel,  
1765.

IX. Lett.  
de la Mont.

sur quelques-unes de ses parties, & cela par un effet de hazard ou de caprice, préféralement à ceux qui en ont faisi tout l'ensemble & embrassé toutes les conséquences? S'il est prudent de s'en tenir à des garans qui dans le moment où ils voudront être conféquens, doivent adopter eux-mêmes toutes les erreurs qu'ils entreprennent de combattre? S'il ne vaudroit pas presque mieux, céder tout uniment aux ennemis de l'Evangile, que de leur opposer des hommes qui à la premiere attaque faite avec connoissance de cause, feront obligés de se ranger de leur parti, ou d'avouer qu'ils sont aussi mauvais logiciens que chrétiens flottans & indécis?

2<sup>o</sup>. Recourir aux Protestans pour défendre le christianisme, c'est insulter ses véritables défenseurs. Que diroit-on, d'un gouverneur de province qui allarmé par l'irruption subite d'un ennemi puissant, au lieu de s'adresser pour repousser l'agression, aux anciens & fideles serviteurs du Roi, auroit recours à des gens signalés par des révoltes multipliées, qui seulement dans certains points & dans certaines occasions ont reconnu son autorité, & cela encore avec des exceptions & des modifications infinies, ne fondant leur soumission que sur leur bon plaisir & leur volonté particuliere? Certainement un procédé de ce genre seroit outrage à la fidélité des vrais citoyens; & l'homme qui l'auroit adopté, rendroit sa propre fidélité très-suspecte. . . . Qu'on considere maintenant la conduite d'un Chrétien qui

prétend combattre l'impiété par les écrits des Protestans , tandis qu'il a sous la main les ouvrages les plus solides des Catholiques ; on verra qu'elle exprime parfaitement la comparaison que je viens d'indiquer , qu'elle forme un genre de défense aussi équivoque dans ses succès que peu raisonnable dans ses moïens ; aussi téméraire dans ses espérances qu'il fait naître, que partial & injuste dans celles qu'il rejette.

3°. La gloire de l'Eglise catholique est compromise dans l'injustice de ce choix. C'est elle qui dans tous les siècles a produit les plus illustres défenseurs de la foi. Ce genre de fécondité est attaché à sa conservation & à sa perpétuité, dont Dieu lui-même s'est rendu garant. Les Athanase, les Basile, les Chrysostome, les Augustin & tant d'autres font nés dans son sein. Jamais ces grands hommes n'ont eu l'esprit de parti ou de secte. Ils étoient tout simplement *Catholiques*, & ils s'en glorifioient. Les Bossuet, les Fenelon, les Bourdaloue, les Huet, les Pompignan, les Bergier &c, sont également les enfans de la *grande Eglise*, comme l'appelle un auteur païen \*. Nulle secte quelle qu'elle fût, n'a produit d'aussi judicieux, d'aussi célèbres apologistes, & en si grand nombre que l'Eglise catholique. Il n'y a donc que la morgue du mépris ou de la haine, l'envie secrète de reprocher à l'Eglise du Dieu vivant une prétendue stérilité en fait de raison & de génie,

\* Ammian  
Marcellin.

qui puisse engendrer l'affectation d'aller chercher dans un coin de la Saxe ou de l'Ecosse les diatribes de quelque prédicant, tandis que les lumières répandues par les apologistes catholiques sur les vérités enseignées par la grande Eglise, sont aussi étendues que cette Eglise même. Mais passons à la seconde question.



Les ouvrages de morale écrits par les hérétiques manquent de sanction & de garantie, par la même raison que le catalogue de leurs dogmes n'a d'autres règles que l'*esprit privé*. S'il est permis à un Protestant d'effacer tel ou tel article du sommaire de la croyance chrétienne, pourquoi n'auroit-il pas la même autorité sur les sujets de morale?... Voilà ce que me dit la simple raison. Mais l'expérience nous apprend quelque chose de plus positif. "Que l'on se mette à  
 „ raisonner, dit M<sup>r</sup>. Bossuet, sur la doctrine  
 „ des mœurs, sur les inimitiés, sur les  
 „ usures, sur le mensonge, sur la chasteté,  
 „ sur le mariage, avec ce principe, qu'*il*  
 „ faut réduire l'*Ecriture à la droite raison*,  
 „ où n'ira-t-on pas? N'a-t-on pas vu la poly-  
 „ gamie enseignée par les Protestans & en  
 „ spéculation & en pratique?... Mais  
 „ quand on en fera là, que fera-ce que ce  
 „ *bon sens* dans les mœurs, si-non, ce qui  
 „ plaira à un chacun.... Il faudra réduire

„ tout à la généralité de l'amour de Dieu  
 „ & du prochain , en quelque sorte qu'on  
 „ l'applique & qu'on le tourne après cela...  
 „ Combien ont dogmatifé les Anabaptistes  
 „ & autres enthousiastes sur les sermens ,  
 „ sur les châtimens , sur la maniere de prier,  
 „ sur les mariages , sur la magistrature , sur le  
 „ gouvernement ? Les Sociniens combien  
 „ ne se font-ils pas mis au large en ne sou-  
 „ mettant aux peines de la damnation que  
 „ les habitudes vicieuses ? „

Il est donc impossible de lire un ouvrage  
 de morale écrit par un Protestant , sans faire  
 cette réflexion aussi sensée que propre à affoi-  
 blir l'effet de cette lecture quelque bonne  
 qu'elle puisse être. “ Cet homme écrit bien , il  
 donne d'excellentes leçons ; mais où en est  
 la sanction , où est l'autorité qui les a re-  
 connues pour être vraiment des leçons divines ,  
 pour être certainement enseignées dans les Li-  
 vres saints , pour être le vrai code des loix  
 chrétiennes ? Il est certain que si l'auteur s'y  
 est trompé , il ne lui est arrivé , que ce que  
 ma religion m'affure lui être arrivé à d'autres  
 égards. Séparé de la *grande Eglise* , rebelle à  
 l'autorité établie par Dieu même pour le  
 maintien de la morale comme des dogmes ,  
 il s'est abandonné aux décisions d'un *esprit*  
*privé* , dont personne ne sauroit me garantir  
 la justesse. Il est donc raisonnable que je me  
 détie de ses lumieres , & que je m'attache de  
 préférence aux ouvrages dont les auteurs  
 font une profession ouverte d'adhérer dans

tous les points à la croïance de l'Eglise universelle.

Outre ce raisonnement qui me paroît à l'abri de toute critique, il y a ici une observation à faire, dont ceux qui ont lu beaucoup de livres de morale, n'auront pas de peine à reconnoître la vérité. C'est que les livres que les Protestans écrivent en ce genre, quelque solides, quelque éloquens qu'ils soient, n'ont presque jamais ce ton de persuasion & de conviction, ce ton de sentiment qui dérive de la piété, & qui en même tems la provoque & la nourrit; cette onction sainte, comme s'exprime un Pere, qui adoucit les rigueurs du devoir, & fait aimer l'austérité d'une loi surhumaine. Je me trompe si tout cela s'est fait souvent remarquer dans les ouvrages de quelque sectaire que ce soit. Lors même que les premières impressions ont paru supposer cet avantage, elles n'ont pas tardé à se dissiper par une lecture plus attentive & plus réfléchie. Il s'y montre toujours quelque chose d'affecté, de trop péniblement étudié & recherché, quelque chose de plus raisonné que la simple exposition de l'Evangile ne le demande; enfin je ne fais quoi de systématique, si je puis parler de la sorte, que le langage du cœur n'a jamais. Comparez, par exemple, *l'imitation de Jesus-Christ* de Castalion avec celle de Thomas à Kempis; l'ouvrage quoiqu'au fond le même, est si différent que l'un semble venir du ciel, & l'autre de l'école de quelque pédant. Comparez les divers propos de Luther sur la religion

rigion & la morale , tels qu'Aurifaber nous les a conservés , avec ce que les François de Sales , les Charles-Borromée , des Vincent de Paul &c , ont dit sur des choses du même genre , dans les conversations les plus familières & les plus négligées ; vous trouverez autant de dignité & de sentiment d'un côté , que de gaucherie & de balourdise de l'autre. Tant il est incontestable , que le langage assorti à la morale de Jesus-Christ , n'est guere separable de celui de sa foi ; que le même esprit qui régle l'un , veille sur les qualités & l'impression de l'autre ! Et c'est en ce sens que les Evangélistes remarquent que le divin Législateur enseignoit sa doctrine avec un ton de persuasion & d'autorité , que les Pharisieus s'efforçoient en vain de donner à la leur (a). C'est encore dans le même sens que les saintes Lettres , en parlant de Judas Macchabée , nous disent que s'il parloit d'une manière si convenable des choses divines , c'est qu'il en étoit lui-même pénétré , & qu'il nourrissoit dans son cœur toutes les maximes qu'il établissoit par ses discours (b).



La troisieme question qu'on me propose , paroît résolue par ce que j'ai répondu aux deux

(a) *Erat enim docens eos sicut potestatem habens , & non sicut Scribæ eorum & Pharisei.* Matth. 7.

(b) *Magnificè enim sapientiam traclabat , & sapientiam habens.* 2 Macch. 2.

précédentes. S'il n'est pas raisonnable, dans aucun âge, de préférer les auteurs protestans aux catholiques, il doit l'être moins encore dans un âge où les impressions quelconques sont de la plus grande conséquence ; où les moïens d'en prendre de bonnes ne sauroient être choisis avec trop de soin, & les moïens d'en prendre de mauvaises, évités par trop de circonspection. Pour ne rien répéter de ce que j'ai dit, j'observerai seulement, que le résultat de toutes ces pratiques contradictoires aux sages principes de nos bons & catholiques ancêtres, c'est cette malheureuse tolérance, cette lâche indifférence pour toutes les religions, qui dans le fond n'est qu'une vraie irréligion, & suivant les Encyclopédistes, dont j'ai cité les paroles, une disposition certaine à l'état violent & humiliant du pyrrhonisme, & à l'état vraiment cruel de l'athéisme.



Le Feu est le mot de la dernière Enigme.

**L'**On me trouve par tout ; simple, obscure,  
commune :  
 Je suis dans les palais plus souvent deux fois  
qu'une.  
 A tous je suis utile, au sujet comme au Roi,  
 Ils seroient l'un & l'autre embarrassés sans moi.  
 Et quoique dans les cours je ne sois sans or-  
dure,  
 Les plus fiers courtisans briguent ma préfecture.

NOUVELLES



*NOUVELLES POLITIQUES.*

R U S S I E.

**P**ETERSBOURG (le 12 Mai.) Le 2 de ce mois, on a célébré au château de Czarsko-Zelo le jour anniversaire de la naissance de l'Impératrice de Russie: Sa Majesté a fait à cette occasion plusieurs graces & décoré de l'Ordre de St. Alexandre-News-ky le comte de Woronzow, sénateur & président du college du commerce, ainsi que le lieutenant-général d'Hannibal à qui la cour est redevable des heureux établissemens formés à Chérson. M<sup>r</sup>. de Potapou, gouverneur de Pétersbourg, le prince Basile Dolgorouki, major des gardes impériales de Semenow & M<sup>r</sup>. de Lapuchin, vice-gouverneur d'Orel, ont reçu en même tems les marques de l'Ordre de Ste. Anne &c. Avant son départ pour Czarsko-Zelo, l'Impératrice a donné au comte de Panin, son premier ministre, la permission de passer la belle saison sur une de ses terres en Russie. Cependant ce seigneur ne compte s'y rendre que le 21 ou le 26 de ce mois, ne devant revenir en cette capitale qu'au mois d'Août. En son absence, le comte d'Oïtermann fera à la tête du département des affaires étrangères. Les ministres de France & d'Espagne aiant reçu

*II. Part.*

S

successivement des exprès de leurs cours respectives, les ont renvoïés avec la réponse aux dépêches dont ils étoient porteurs.

Il est arrivé d'Astracan en cette ville trois personnes d'une grandeur extraordinaire, savoir deux hommes & une femme d'environ 30 à 40 ans, étant enfans de pere & mere de la même grandeur, nés & élevés à Ispahan en Perse. A leur arrivée, on les mesura & on trouva qu'ils avoient 9 pieds d'Allemagne & 5 pouces (a); la fille n'a pourtant pas tout-à-fait la même grandeur. Leur nourriture est fort grossière, & leur sommeil d'environ 12 à 15 heures: ces géans sont aussi paresseux que mal-adroits au travail. On leur assigna d'abord une maison, & l'on croit que la cour les gardera & nourrira, comme étant d'une espece assez rare.

## P O L O G N E.

VARSOVIE (le 12 Mai.) Le comte Branicki est arrivé en cette ville ainsi que la princesse de Potemkin son épouse, avec 10 postillons qui précédoient leur voiture &

---

(a) S'il en est de ces géans, comme de tous ceux que j'ai vus, il y a bien à rabattre de cette mesure. J'ai toujours trouvé entre leur grandeur réelle & celle que les papiers ou le bruit public leur prêtoient, une très-grande différence. Ceux qu'on affuroit avoir 10 pieds de France, n'en avoient

15. Juin 1781.

269

une escorte de 150 houlans. Le jour même de son arrivée il eut de S. M. une audience très-longue.

Il vient de paroître deux nouvelles ordonnances. L'une à l'instar de ce qui se pratique à Pétersbourg, prescrit à toute personne étrangère qui veut sortir du royaume, de se munir d'un passeport qu'elle doit demander 8 jours avant celui qu'elle a fixé pour son départ : il est défendu par l'autre, de vendre, les dimanches, aucune autre sorte de marchandises, que du pain, de l'hydromel & de la bierre.

Le bel édifice où étoit ci-devant le collège des Jésuites, restoit vuide depuis l'extinction de la société. On vient de le convertir en un arsenal.

La Porte ottomane aiant demandé à notre cour, des maîtres de dessin pour l'école de cet art, qu'elle vient de faire établir à Constantinople, les deux dessinateurs Wonsonicks & Tursanski sont partis pour cette ville avec la permission du Roi. Il leur sera païé annuellement 800 écus au lion, outre leurs fraix de voïage.

## T U R Q U I E.

CONSTANTINOPLE (le 25 Avril.) Le nouveau grand-visir a fait son entrée publique en cette capitale & a eu son audience du Grand-Seigneur. Le public qui se souvient encore de la sagesse de son administration, lorsqu'il fut dans le ministère, a été

ravi de le voir arriver. Le 21, ce nouveau ministre fit plusieurs changemens dans les gouvernemens des provinces, & le 25, il passa à l'arsenal de la marine où il examina tout avec un œil attentif; le capitán-bacha qui s'y trouvoit, lui donna un repas magnifique, & lui fit agréer une montre angloise, évaluée à 11 mille piastras. Depuis ce moment la flotte ottomane a appareillé. Deux de ses vaisseaux ont même déjà mis à la voile pour aller croiser dans l'Archipel: les autres se rendront partie en Egypte & partie en Morée.

Depuis que le capitán-bacha est à la tête du gouvernement, les dissensions entre les catholiques-romains & les schismatiques se sont renouvelées avec plus de fureur que jamais. Le patriarche des derniers voyant le nombre de ses sectateurs diminuer de jour en jour, & par conséquent aussi son autorité, a sçu obtenir de la Porte, la permission de faire mettre en prison & même de faire condamner aux galeres, plusieurs des profélytes catholiques-romains. Comme le plus grand nombre des gens de loi, détestent cette espece d'inquisition, les catholiques-romains esperent que le nouveau grand-visir fera changer les choses de face. Le capitán-bacha déploie une sévérité devenue nécessaire contre les personnes accusées de malversations: il ne leur fait point couper la tête; mais il les emploie en qualité de galériens sur la flotte, où leurs bras sont plus utiles que leurs têtes affichées à la porte du ferrail: ce capitán-bacha

tan-bacha est un grand homme, quoiqu'il ne sache ni lire ni écrire; mais comme il fait qu'on pourroit abuser de l'obligation où il est de signer certains firmans, il a fait assembler tous les sous-ordres, & a prononcé devant eux ce discours persuasif. *L'écriture est parmi les Européens la source de mille maux, procès, chicanes, malheurs & crimes: ils ont beau tout écrire, ils n'en sont pas plus honnêtes gens* (a). J'ai remarqué

(a) Ce jugement qui nous paroît si barbare, ne pèche peut-être que par le trop d'étendue que le bacha lui donne. L'invention de l'écriture, est le chef-d'œuvre de l'esprit humain, l'usage en est de la plus grande utilité. Mais est-il avantageux que tout le monde en ait la pratique? Est-il d'un grand secours pour la religion, la probité, les mœurs, la sûreté & l'ordre publics, que la justice ne puisse se faire jour qu'à travers des monts de papiers? ... Si l'écriture nous a transmis pour notre instruction, les idées & les connoissances des hommes illustres; leurs actions héroïques, leurs vertus pour modèles; elle a aussi immortalisé les sottises des hommes, que la nature sembloit avoir eu soin de rendre passagères; elle a conservé la mémoire des faits honteux, des crimes atroces, qu'il eût été un bien d'ignorer; elle a occasionné des guerres littéraires indécentes, scandaleuses; elle a multiplié & éternisé des ouvrages dangereux pour les mœurs, capables de tourmenter les races futures; elle a perpétué les satyres, les libelles qui ont diffamé injustement des hommes respectables, des familles entières; révélé des mystères qui devoient demeurer ensevelis dans une éternelle obscurité; enfin elle a perpétué plus d'erreurs que

que l'écriture étoit inutile dans un gouvernement bien constitué, qui ne doit avoir qu'une seule volonté toujours constante ; celle d'être le maître : mais comme la corruption des tems a introduit parmi nous cet usage barbare, & que je serai dans le cas de signer des ordres que vous dresserez ; le premier d'entre vous qui me fera signer quelque chose de contraire aux loix, à la justice, ou aux coutumes de l'empire, paiera sa prévarication de sa tête. Songez-y, & allez-vous-en...

On assure que l'internonce de la cour impériale de Vienne, qui réside ici, a ordre de presser vivement l'établissement de consuls autrichiens dans l'empire ottoman sur le même pied de ceux de Russie.

## ESPAGNE.

MADRID ( le 12 Mai. ) D'après les instances répétées que la royale compagnie de Guipozcoana de Caracos a faites auprès du Roi, S. M. a bien voulu la délivrer des dépenses qu'elle étoit obligée de faire, en vertu de l'octroi de son institution, & autres résolutions ultérieures, tant pour la su-  
 reté

---

que de vérités ; & causé tant d'autres désordres dans le système moral, & dans la science de la religion, qu'on ne doit point s'étonner si étrangement de la mauvaise idée que le bon capitán-bacha s'en est faite.

reté des côtes maritimes que de terre, & autres charges dans la province de Venezuela & ses dépendances. En même-tems S. M. a accordé à la compagnie, la liberté de continuer son commerce dans ces mêmes provinces & autres des Indes qui pourroient lui convenir, aux mêmes conditions & liberté que les autres négocians de la nation. Par ces avantages la compagnie conserve non-seulement ses fonds considérables & sa solidité ; mais encore elle augmentera par la suite & ses profits & ceux de l'état, en faisant d'abord usage, comme elle l'a déjà résolu, des proportions avantageuses qu'elle a, pour faire un vaste commerce.

Suivant les informations les plus récentes, qu'on a reçues du camp & de la baie de Gibraltar, les opérations se poursuivent de la même manière que précédemment. Le feu de la place ennemie diminue chaque jour, soit qu'on en reconnoisse le peu d'effet, ou que la plus grande partie de la garnison & des habitans soit occupée à décharger les bâtimens mouillés & à mettre en sûreté les effets débarqués. Le 23 & les trois jours suivans les batteries de la ligne dirigerent leur feu contre la ville & la montagne avec un très-bon effet : l'on remarqua de nouveaux incendies en plusieurs grands édifices & magasins, qui durèrent quelques heures ; & l'on vit aussi une bombe ruiner la découverte, qui se trouvoit à deux tiers de la hauteur de la montagne : d'autres tomberent sur la batterie la plus élevée de la pointe du nord. Dans cet intervalle il survint un orage terrible, mêlé de pluie & de grêle, qui dura plus d'un jour & demi avec beaucoup de force : & , comme tous les effets, qu'on avoit débarqués précipitamment des navires du dernier

convoi, étoient restés exposés à l'inclémence de l'air, amoncelés les uns sur les autres, l'on a tout lieu de croire, qu'ils ont été extrêmement avariés, d'autant que les précautions, qu'on vit prendre pour le moment, en étendant par-dessus quelques toiles & couvertures, ne pouvoient suffire pour les en préserver. Les 27 & 28 les ennemis tirèrent avec la même lenteur & sans nous causer aucun dommage; mais en revanche notre feu, quoique plus modéré que les jours précédens, causa de nouveaux incendies, particulièrement celui d'un magasin de la ville, qui paroît avoir été de plus d'importance que tous ceux qui avoient essuïé jusqu'alors le même malheur, à en juger par l'agitation & le mouvement, qu'on remarqua parmi tous les habitans: quelques bombes tombèrent aussi sur un des magasins à poudre, d'autres dans le camp de la montagne. Durant ces jours il arriva du Levant quelques bâtimens de guerre ennemis, comme brigantins & frégates, qui mouillèrent à la rade; mais ils paroissent se disposer à la quitter dans peu.

L'orage, dont nous venons de parler, & la grosse mer qu'il y eut pendant ces jours, ne permirent point de manœuvrer avec les chaloupes-canonnières & les bombardes; mais, suivant les dernières lettres du commandant de mer, Don Antonio Rodriguez de Valcarcel, qui vont jusqu'au 30 Avril, ces opérations avoient recommencé le même matin. Le major-général Don Bonaventure Moreno étoit parti à 3 heures du matin, pour se présenter en face du nouveau môle & du camp ennemi; &, quoique les courants & la marée fussent contraires à ses dispositions, il se posta assez près des murailles, & delà il canonna la place avec beaucoup d'activité: elle y répondit à son tour tant de l'artillerie des boulevards que des navires mouillés; de sorte que nos bâtimens essuierent ce feu sans interruption en face & sur les flancs: & outre ce risque ils en

moururent diverses fois un autre, en ce que la marée les jettoit en peloton les uns sur les autres. Cependant, malgré ces obstacles, le feu des chaloupes & des bombardes fut très-vif durant trois heures; & comme tous les coups prirent une bonne direction, il y a lieu de croire que l'effet en a été considérable. Au commencement de l'action une balle tomba sur l'arrière du bâtiment, où se trouvoit le commandant Don Bonaventure Moreno; & éclatant en mille morceaux, qui passerent entre les jambes de cet officier, il en reçut plusieurs contusions tant aux jambes qu'aux cuisses. Une autre balle alloit frapper son aide-de-camp, le marquis de la Romana, enseigne de frégate, à en juger par la direction qu'elle prit, si Mr. Moreno ne l'eût renversé dans le même instant. Enfin une troisième balle de 36 livres a emporté le bras des jambes du bombardier Roque Aguerra. Ce sont-là les seuls accidents, que nous avons effuies dans un combat aussi vif & aussi soutenu. Il se termina par une décharge, que fit la place d'une épaisse nuée de mitraille avec des canons de 36 livres, au moment que les barques espagnoles se mettoient en ordre pour se retirer.

La gazette de la cour du 11 annonce l'article suivant. " Le gouverneur de la Havane a rendu compte à Sa Majesté, sous la date du 15 Février, que les ennemis postés à Pensacola, s'opiniâtrant à déloger les détachemens que le commandant de la Mobile tient dans le voisinage de ce fort, étoient entrés le 5 Janvier vers le soir dans la riviere, au nombre de 2 frégates & d'une béléandre. Ces bâtimens de guerre anglois, aiant déguisé leur nation sous pavillon espagnol, s'approchèrent

rent de l'isle Dauphine à l'entrée de la baie : l'officier espagnol , qui y étoit détaché avec 23 hommes, supposant que ces navires faisoient partie d'un convoi , qu'il attendoit de la Havane , & dont il avoit déjà eu connoissance le 16 Décembre dernier , se rendit immédiatement à bord de la bélandre , dans le dessein de se pourvoir de vivres , qui lui manquoient : mais il y fut retenu prisonnier avec 5 hommes de son détachement , ainsi que le patron & 6 mariniers de la chaloupe. Les ennemis , informés par ce moyen du peu de forces qu'il y avoit dans l'isle , y débarquèrent le lendemain matin ; surquoi le sergent , auquel le commandement des 18 hommes restans étoit dévolu , après s'être opposé quelque tems à la descente des Anglois , prit le parti , d'après les instances de ses gens , de se retirer dans le bois : mais peu après il changea de résolution , & se rendit honteusement avec un caporal & un soldat. Cependant ce mauvais exemple , qui pouvoit décourager les autres , ne servit qu'à les animer davantage à se défendre & à se retrancher dans la forêt , où ils avoient pris poste. Vers le soir , les ennemis vinrent pour s'emparer du bétail appartenant au Roi , que nos gens y avoient mis à l'abri : mais ils éprouverent de la part de ceux-ci une résistance si vigoureuse que , malgré leur grande supériorité & leurs efforts redoublés , ils durent se rembarquer sans autre gain que celui de trois veaux ,

qu'ils emmenerent. Ce petit parti de soldats, sans aucun chef pour les commander, fit autant qu'on pouvoit attendre d'un corps plus nombreux aux ordres d'officiers expérimentés, se maintenant dans son poste jusqu'à ce que le colonel Don Joseph Ezpeleta, commandant de la Mobile, le fit relever. Le Roi a augmenté d'un écu par mois la solde de chacun des soldats, qui ont fait cette belle défense après que le sergent, le caporal, & le soldat se furent rendus, à compter du 1 Février; & S. M. a désiré, qu'on l'informât de leurs noms, particulièrement du soldat qui avoit pris le commandement, afin de récompenser le mérite, qu'il a prouvé avoir en dirigeant avec tant d'habileté ses compagnons, pour soutenir l'honneur des armes du Roi „.

CADIX ( le 6 Mai. ) Don Louis de Cordova a mis à la voile le 1 de ce mois avec 30 vaisseaux de ligne & 10 frégates. Comme le tems étoit beau & le vent favorable, on l'a perdu de vue dans moins de deux heures. La Friponne & la Gloire, frégates françoises, qui ont conduit ici un vaisseau de la compagnie hollandoise des Indes, l'Antoinette Conrardine, se sont incorporées dans notre armée, qu'elles quitteront peut-être à une certaine hauteur. Plusieurs gens croient, que M<sup>r</sup>. de Cordova va au-devant de Don Joseph Solano, escortant le trésor de la Vera-Cruz : mais, comme selon d'autres l'argent & les marchandises

ont été mis à terre à la Havane, cette supposition est incertaine.

Un brigantin américain, nommé la Virginie, parti de Philadelphie le 12 Avril, vient d'entrer dans ce port : son capitaine rapporte, qu'il y a eu entre le général Cornwallis & le commandant américain Greene une action, dans laquelle les Anglois ont perdu environ 600 hommes, & les Américains la moitié; que cependant les premiers sont restés maîtres du champ de bataille par la retraite précipitée de quelques milices, qui formoient une partie de la ligne.

Par le vaisseau de la compagnie hollandoise des Indes, l'Antoinette-Conrardine, qui mouilla en notre baie le 17 Avril, venant de Batavia & en dernier lieu du cap de Bonne-Espérance en 87 jours de trajet, l'on a reçu de nouveaux détails sur le délabrement des affaires des Anglois dans l'Inde.

Ils s'accordent d'abord avec ce que l'on savoit déjà sur la première action, dans laquelle le corps du colonel Baillie remporta l'avantage sur les troupes de Hyder-Aly-Chan, qui y laissèrent 300 morts sur le champ-de-bataille avec 2 pièces de canon : ils confirment de même les circonstances, qu'on avoit déjà apprises de la défaite sanglante & complète, que les colonels Baillie & Fletcher eussent dans une seconde action, le 10 Septembre, particulièrement par l'effet d'une batterie de Hyder-Aly, fort avantageusement située, & très-bien servie, ainsi que par l'accident d'une grenade, qui tomba sur une charrette à poudre des Anglois & mit le feu à deux autres. Hyder-Aly profita du moment de la confusion extrême, qui en résultâ, pour faire attaquer les Anglois par toutes

ses troupes ; ce que la cavalerie fit le faire à la main. Il resta de l'armée britannique 500 Européens & plus de 4 mille Sipayes tués sur la place. Les autres, dont un grand nombre de blessés, prirent la fuite ; mais il ne s'en sauva qu'un très-petit nombre : le reste fut fait prisonnier & mené garotté à la tente de Hyder-Aly. Après sa victoire, ce conquérant marcha à Kanfawarain, où l'armée angloise sous les ordres du général Munro avoit campé ; mais elle venoit de quitter cet endroit, pour se retirer à Madras, en abandonnant son artillerie & ses équipages. Sadraspatnam fut saccagé par les Marattes. Dans le voisinage de Galleam, Aly-Chan tenoit 4 mille chevaux campés ; & il avoit fait former des retranchemens près de Silambazan à 8 lieues de Tranquebar, où l'on craignoit si fort l'approche de l'ennemi, que les habitans avoient porté leurs meilleurs effets à bord des vaisseaux. Le commandant anglois de Trichénapaly, craignant aussi la venue des Marattes, avoit envoyé sa femme & ses enfans à Tranquebar. Negapatnam étoit tellement infesté de fugitifs, que le gouverneur avoit donné ordre de fermer les portes & de ne pas admettre plus de monde, vu la disette de vivres, dont il étoit menacé. Il se présentoit à présent beaucoup de princes indiens, pour réclamer leurs états envahis par les Anglois ; & tous se réunissoient à Hyder-Aly. Le principal de ces prétendans étoit Chan-Saïbac, fils de Banna-Saïb, auquel plusieurs des natifs se joignoient & qui revendiquoit Madras. Ce Chan & Hyder-Aly tenoient leurs armées séparées, & campoient au-dessus de Fretzhenapoli. Les forces, que le général Munro avoit, lorsqu'il se mit en campagne de Madras, consistoient en 1650 hommes, y compris 280 Européens, avec 24 pièces de campagne & 3 obusiers. Au Mont St. Thomas le colonel Braithwaite vint le joindre de Pondichéry avec 3375 soldats, dont 3 mille Sipayes, & 3 canons. Le 11 il fut renforcé par le colonel Cosby, venant de Chingleput, avec

un corps de 200 Européens , 700 grenadiers Sipayes , un parti de 580 Nègres à cheval , & 500 hommes du Nabob d'Arcot. Ensuite il a encore été joint par plusieurs autres corps ; de sorte qu'il avoit des forces très - considérables , lorsqu'il se retira à Madras. De tout le corps des colonels Baillie & Fletcher , il n'est revenu en cette ville-là que quelques peu d'Européens & environ 200 Sipayes , la plupart blessés.

## S U E D E.

STOCKHOLM ( *le 15 Mai.* ) Leurs Majestés & toute la cour sont parties le 5 de ce mois pour Ulrichsdahl , d'où le Roi a dessein de se rendre le 2 du mois prochain à Carlscrona , afin d'y faire la revue de l'escaadre armée dans ce port ; & l'on croit , qu'elle partira immédiatement après pour le Sund , afin d'agir selon le plan , qui aura été concerté pour les croisières respectives avec les cours de Pétersbourg & de Copenhague. Après son retour de Carlscrona , Sa Majesté ira camper avec les troupes , suivant l'usage annuel , près de cette capitale.

## D A N N E M A R C K.

COPENHAGUE ( *le 20 Mai.* ) Le vice-amiral de Fontenay a arboré le 10 de ce mois son pavillon à bord du vaisseau de guerre la *Justitia* , de 74 canons , en qualité de commandant en chef des vaisseaux , qui mouillent actuellement à notre rade , & qui le saluerent tous d'une décharge de leur artillerie.

15. Juin 1781.

281

tillerie. L'on vient encore d'embarquer à bord de cette escadre un détachement d'un capitaine, 5 lieutenans, 9 bas-officiers, & 296 hommes d'infanterie pour y faire le service de marines. Le vaisseau, la Wagnie, de 64 canons, cap. Bille, partit le 9 pour Tranquebar aux Indes-orientales; la Sophie-Madeleine, aussi de 64, alla mouiller le 10 à 3 milles de notre château, pour servir d'avant-garde à l'escadre. Sur ce que le capitaine Krog oublia de saluer le château de Helsingbourg en passant le Sund, le capitaine Krieger, commandant à la rade de Helsingör, en a d'abord fait faire des excuses au commandant suédois, qui a été satisfait de la prompte réparation, donnée à cette occasion. La frégate, le Bornholm, de 36 canons, étant revenue récemment des Indes-occidentales, le capitaine Schiöning, qui la commande, a été mis aux arrêts; & il a été nommé une commission, pour examiner la conduite qu'il a tenue dans la rencontre avec trois corsaires anglois, qui enleverent son convoi de 10 navires marchands, événement, qu'on dit avoir été accompagné de quelques circonstances fort aggravantes pour ce capitaine.

## I T A L I E.

ROME (le 15 Mai.) Le 11 à la 225 heure italienne, le souverain Pontife est revenu en parfaite santé du voyage qu'il a fait

aux marais pontins, & il est à remarquer qu'il a fait en 8 heures un chemin de 75 milles italiens. Le canon du château Saint-Ange annonça son heureux retour : le peuple étoit en foule sur son passage pour demander sa bénédiction, & les cardinaux le reçurent au Vatican à la descente du carrosse.

Le cardinal Manciforte s'étant trouvé un peu incommodé d'une tumeur ardente qui lui étoit survenue sous le menton, les médecins lui proposèrent une incision ; mais la suppuration désirée n'ayant point eu lieu, l'inflammation s'accrut tellement que Son Eminence entra dans de si violentes convulsions, qu'on dut lui donner mercredi le Saint-Viatique & l'Extrême-Onction : aujourd'hui il se trouve un peu foulagé & presque hors de danger.

En considération du commandeur Granello, du prince Czartoryski, proche parent du Roi de Pologne & du prince de Hessestein, oncle du Roi de Suede, le cardinal Pallavicini, secretaire d'état, a donné un magnifique dîner de 30 couverts.

Dans le voisinage de la plage de Corvetri appartenant au prince Ruspoli, à peu de distance de la porte de Civita-Vecchia, une galiote barbaresque, montée de 200 Turcs, a pris deux tartanes napolitaines, dont l'équipage consistant en 18 hommes se sauva en fuyant dans les esquifs. En même tems il survint un pinque genois armé de huit canons, qui alloit charger de l'huile.

L'équipage

15. Juin 1781.

283

L'équipage des tartanes s'y réfugia, & à force de sollicitations, il engagea le patron du pinque à donner la chasse à la galiote. Le Genoï fit alors semblant de s'enfuir, & les Turcs ne manquèrent pas de le poursuivre. Mais lui, faisant tout-à-coup volte-face, commença à le canonner, & après un combat assez long, la galiote voulut aller à l'abordage, ce que les Genoï empêchèrent en assaillant l'ennemi de grenades; & par une décharge de quatre canons ils couperent le mât & les cordages de la galiote. Les Turcs fort embarrassés prirent le parti de se retirer à force de rames; mais il y a apparence que leur galiote faisant beaucoup d'eau, coulera bientôt à fond. Le Genoï reprit les deux tartanes napolitaines, dans l'une desquelles étoient sept Turcs & dans l'autre six, qui furent faits esclaves. Dans l'action le pinque leur a tué 37 hommes, outre les 13 esclaves ci-dessus, & il n'a pas eu un seul mort.

## A L L E M A G N E.

VIENNE (le 25 Mai.) Le 21 \* vers les 5 heures du soir, S. M. l'Empereur est parti en poste pour les Pays-bas. Ce Monarque peu avant son départ avoit encore acheté quelques maisons joignant l'Augarten, pour faire élever à leur place de superbes édifices. Cette belle promenade l'emportera bientôt en magnificence sur toutes les autres du monde:

II. Part.

T

les Anglois & les François en conviennent déjà, & ne peuvent se lasser de l'admirer. On y entend le matin deux fois par semaine les plus mélodieux concerts sous la direction du sieur Regbini. Cette promenade est maintenant ouverte tous les matins à 5 heures, & on peut s'y rendre, ce qui n'étoit point permis auparavant.

Selon toutes les apparences, Mde. l'Archiduchesse Marie Christine & le Duc de Saxe-Teschchen pourront passer ici une partie de la belle saison, ou du moins leur départ pour Bruxelles n'aura lieu, dit-on, que dans 6 semaines.

Le 2 avant-midi, le feu aiant pris dans la ville, notre Monarque vola un des premiers au secours: les mesures y furent si bien prises & ses ordres si promptement exécutés que ce feu fut éteint en moins de deux heures, & causa peu de dommage. Peu de jours après un vieux bâtiment s'étant écroulé dans le fauxbourg, S. M. Imp. qui ne néglige aucune occasion où il peut obliger ses sujets, s'y rendit & fit présent de 12 ducats à la veuve d'un pauvre journalier qui avoit été écrasé sous les ruines de ce bâtiment.

Quant aux réductions (dont il a déjà été fait mention) on peut assurer que les employés ne s'en trouveront pas si mal qu'ils l'avoient craint d'abord. Ce ne sont que de simples translations d'un dicastero à un autre. En général le tout se réduira à obser-

ver

ver une proportion plus exacte entre les appointemens & les services qu'ils rendront.

L'Empereur qui ne perd jamais de vue ce qui peut tourner à l'avantage de ses sujets, a fait publier dans plusieurs comitats de Hongrie un décret portant, que le fisc royal ne s'empareroit plus, comme il étoit d'usage, des biens de ceux qui meurent sans héritiers légitimes, mais que les biens seroient cédés à des personnes de mérite qui pourroient à cet effet s'adresser à lui.

FRANCFORT ( *le 28 Mai.* ) Hier vers les 3 heures après-midi, nous eumes le bonheur inattendu de voir arriver dans nos murs Sa Majesté l'Empereur, sous le nom d'un comte de Falkenstein, venant en dernier lieu de Hanau avec sa suite. Ce Monarque descendit à l'hôtel de l'Empereur-des-Romains. Une grande foule d'habitans s'y étoit rassemblée pour avoir l'avantage d'admirer ce Souverain chéri: Sa Majesté après y avoir dîné, se rendit à pied à la maison des recrues, & y laissa des marques de sa bonté & de sa munificence, en témoignage de sa satisfaction sur tous les arrangemens qui y avoient été pris à l'avantage des nouveaux militaires. Ce matin vers les 4 heures & demie, ce Monarque a continué sa route.

## A N G L E T E R R E.

LONDRES ( *le 26 Mai.* ) Extrait de la gazette extraordinaire de la cour, publiée le 11 de ce mois.

Par le capit. Reid , du vaisseau de S. M. la Galatea , qui a fait voile de Charlestown le 30 Mars , lord George Germaine , l'un des principaux secrétaires d'état de S. M. , a reçu de lord Rawdon & du lieutenant - colonel Balfour , des dépêches dont ce qui suit est extrait ou copié.

Copie d'une lettre de lord Rawdon à lord George Germaine , datée de Camden dans la Caroline-méridionale , le 23 Mars 1781.

*Mylord ,*

*Un exprès expédié par le lieutenant-général comte de Cornwallis , est arrivé aujourd'hui avec la lettre que j'ai l'honneur de joindre à celle-ci : j'ai tâché de tirer du messager ( homme qui a suivi long-tems l'armée en qualité de guide ) concernant cette victoire très-importante , des détails plus étendus & propres à satisfaire V. S. Il ne peut constater la perte essuïée de part & d'autre , & il se borne à dire que sur-tout , à l'égard des morts , la nôtre est beaucoup moins considérable que celle de l'ennemi : il ajoute que le brigadier-général O'Hara , le colonel Webster , le lieutenant-colonel Tarleton & lord Dunblask ; sont du nombre des blessés , mais qu'aucun n'est en danger : très-heureusement lord Cornwallis a échappé , quoique dans l'action S. S. ait eu deux chevaux tués sous lui ; la dispersion de l'armée ennemie a été complète & le carnage très-considérable.*

Lettre du comte Cornwallis au lord Rawdon.

15. Juin 1781.

287

Du camp de Guilford, le 17 Mars 1781.

Mon cher lord,

Le général Greene aiant reçu de Virginie des renforts considérables de milices & d'hommes enrôlés pour dix-huit mois, & aiant rassemblé toutes les milices de cette province, avança vers cette place ( Guilford ) avec une armée d'environ cinq ou six mille hommes & quatre piécés de 6 liv. de balles ; je l'attaquai le 15, & après une action très-vive je mis son armée en déroute & pris son canon : l'extrême fatigue des troupes, le nombre des blessés & le manque de provisions nous empêcherent de pousser la poursuite au-delà de Reedy-Fork : le lieutenant-colonel Stewart & le capit. Goodrich des gardes, le lieutenant Robinson du 23<sup>e</sup>. régiment, l'enseigne Talbot du 33<sup>e</sup>, l'enseigne Grant du 71<sup>e</sup>. & le lieutenant O'Hara de l'artillerie, sont tués : le capit. Schutz, des gardes, est blessé mortellement, aucun autre officier n'est en danger : je ferai partir le plutôt possible pour l'Angleterre mon aide-de-camp, le capit. Brodederick, avec les détails ; en attendant je vous prie d'y faire passer le contenu de cette note, ainsi qu'au commandant en chef. Votre, &c.

( Signé ) CORNWALLIS.

Pour abrégé autant qu'il est possible les longs détails qui regardent cette victoire, nous nous contenterons de l'extrait suivant d'une lettre du général Greene, où il rend lui-même de sa défaite un compte simple & précis.

„ L'armée quitta le High-Rock-Ford le 12 ; & le 14 elle arriva à Guilford. Les ennemis étoient campés près de la maison d'assemblée religieuse des Quakers sur la Riviere-Profonde, à huit milles de notre camp. Le matin du 15, nos détachemens , envoyés à la découverte , nous rapportèrent , que l'ennemi s'avançoit sur la grande route de Salisbury. L'armée étoit rangée sur trois lignes ; la ligne du front étoit composée de la milice de la Caroline-septentrionale sous les ordres des généraux Butler & Eaton ; la seconde ligne des milices de la Virginie , commandée par les généraux Stevens & Lawson , formant deux brigades , une de Virginie & une des troupes continentales de Maryland , commandées par le général Huger & le colonel Williams. Le lieutenant-colonel Washington , avec les dragons des premier & troisieme régimens , du détachement de l'infanterie légère , composée de troupes continentales & d'un régiment de Riflemen sous le colonel Lynch , formoient un corps d'observation pour la sûreté de l'aile droite. Le lieutenant-colonel Lee , avec sa légion , un détachement d'infanterie légère & un corps de Riflemen sous le colonel Campbell , formoient un corps d'observation pour la sécurité de notre aile gauche. La plus grande partie de la campagne est un désert parsemé çà & là de quelques champs défrichés. L'armée étoit rangée sur une large éminence , environnée d'autres monticules , dont la plus grande partie étoit couverte de bois & d'épaisses broussailles. La ligne en front étoit portée avec deux pieces de canon , justement au coin du bois sur l'arrière d'un taillis , qui étoit parallèle à notre ligne , avec un champ ouvert directement en front. La seconde ligne étoit dans les bois à trois cents verges environ de la première & des troupes continentales , avec un double front , attendu que la colline s'étendoit vers une pointe où elles étoient postées ; il y avoit à la droite & à la gauche deux vieux champs. Dans cette position nous

attendîmes l'approche de l'ennemi , ayant préalablement envoyé le bagage à la place assignée pour rendez-vous , dans le cas d'une défaite. Le lieutenant-colonel Lee avec sa légion , son infanterie & une partie de ses Riflemen , rencontra l'ennemi qui s'avançoit , & fut engagé dans une escarmouche très-vive avec le lieutenant-colonel Tarleton , qui souffroit beaucoup dans cette attaque. Le capitaine Armistrong chargea la légion britannique & fit main basse sur environ trente de ses dragons : mais les ennemis ayant renforcé leurs partis avancés , le lieutenant-colonel Lee fut obligé de se retirer & de venir prendre poste dans la ligne » .

« L'action commença par une canonnade , qui dura environ vingt minutes ; alors l'ennemi s'avança sur trois colonnes ; les Hessois sur la droite , les gardes au centre & la brigade du lieutenant-colonel Webster sur la gauche. Le corps entier se mit en mouvement à travers les vieilles campagnes , pour attaquer les brigades de la Caroline-septentrionale , qui attendirent l'attaque , jusqu'à ce que les ennemis se furent avancés à près de cent quarante verges ; une partie d'entr'eux commença alors à faire feu , mais une partie considérable lâcha pied sans avoir fait aucun feu. Les généraux & les officiers firent tous leurs efforts pour engager leurs gens à tenir ferme : mais ni l'avantage de la position , ni aucune autre considération , ne purent les engager à rester. Notre général Stevens , le général Lawson & les officiers de ces brigades , furent plus heureux dans leurs efforts. La milice de la Virginie fit une chaude réception à l'ennemi & soutint un grand feu pendant long-tems : mais étant battue par derrière , l'action devint générale presque de tous côtés. Les corps d'observation sous Washington & Lee engagerent une action très-vive & ils firent un grand carnage. En un mot , le combat fut rude & long ; & les ennemis ne gagnèrent leur objet que par la supériorité de leur discipline » .

« Ils vinrent à bout de rompre le second

régiment de Maryland ; ils tournèrent notre aile droite & parvinrent ainsi dans l'arrière de la brigade de Virginie. Comme ils paroissent pouvoir atteindre notre droite , à la suite de quoi ils auroient enveloppé tout le corps des troupes continentales , je crus que le parti le plus prudent étoit d'ordonner la retraite. Vers le même tems , le lieutenant-colonel Washington , à la tête des cavaliers , chargea une partie de la brigade des gardes ; & le premier régiment de Maryland , commandé par le colonel Ganby & secondé par le lieutenant-colonel Howard , chargea la cavalerie la baïonnette au bout du fusil ; presqu'un tout ce détachement tomba en sacrifice. Le général Huger fut le dernier dans l'engagement & fit beaucoup de mal à l'ennemi. Nous nous retirâmes en bon ordre à la rivière le Reedy-Fork , que nous traversâmes à trois milles environ du champ de bataille. Nous y fîmes halte & formâmes nos troupes , jusqu'à ce que nous eussions assemblé la plus grande partie de nos traîneurs. Nous avons perdu notre artillerie & deux chariots de munitions , parce que la plus grande partie des chevaux furent tués avant que la retraite eût commencé , & qu'il étoit impossible de conduire les batteries le long de la grande route. Après avoir rassemblé nos traîneurs , nous nous retirâmes à ce camp , à dix milles de Guilford ».

« D'après les informations les plus fideles , la perte des ennemis est très-considérable. Ils n'ont pas eu moins de 600 hommes tués ou blessés , outre quelques prisonniers que nous avons emmenés. J'envoie ci-inclus à votre Exc. le compte de nos tués , blessés ou égares. La plus grande partie de ces derniers sont retournés chez eux ; comme il n'est que trop ordinaire à la milice après une action. Je ne puis favoir si l'ennemi a fait un grand nombre de prisonniers. Nos gens sont pleins d'ardeur & tout prêts à commencer une autre bataille. Je déplore seulement la perte de quelques-uns de nos bons officiers tués ou

bleffés dans ce combat. Parmi ces derniers est le général Stevens, d'une balle qui lui a percé la cuisse, & le général Huger, bleffé à la main. Le major Anderson de la ligne de Maryland, est du nombre des tués. La fermeté de nos officiers & soldats, durant tout le cours de la campagne, est presque sans pareille. Malgré les difficultés innombrables, ils ont fait éclater un degré de courage & de magnanimité qui ajoutera à jamais de l'éclat à leur réputation militaire.

J'ai l'honneur, &c.

« Liste des tués, bleffés ou égarés des troupes régulières. Un major, un capitaine, 3 subalternes, 5 sergens, 47 d'ordonnance ont été tués. Huit capitaines, 5 subalternes, 6 sergens, 93 d'ordonnance, bleffés. Trois sergens, 2 tambours, 150 d'ordonnance, égarés : faisant en tout, un major, 9 capitaines, 7 subalternes, 14 sergens, 8 tambours & 290 hommes d'ordonnance. On ne peut encore rien affoier de certain sur la milice ».

Le commodore Hotham vient d'arriver de St. Eustache à Bear-Haven, sur le Sandwich, avec trois autres vaisseaux de ligne servant ainsi que le sien à convoier une flotte de 32 navires, expédiés de cette isle par l'amiral Sir G. B. Rodney, & chargés des dépouilles les plus précieuses de la dite isle hollandoise. Après la plus heureuse traversée, se trouvant à la hauteur & près des Sorlingues, il a eu le malheur de rencontrer, le 2 courant, une escadre françoise de 6 vaisseaux de ligne & 4 frégates, aux ordres de M<sup>r</sup>. de la Motte-Piquet; ne se trouvant point en état de faire face à des forces si supérieures aux siennes, il ne perdit pas un instant, & s'éloignant avec les vaisseaux de guerre le plus promptement possible, il fit pour son convoi le signal

gnal de *saave qui peut* ; mais l'ennemi étoit déjà à portée , & le commodore a le chagrin de penser qu'à l'exception de 8 de ces navires, le reste , au nombre de 24, est tombé au pouvoir des François : ce qui , dans cette calamité , nous présente une espece de consolation , c'est que l'argent comptant étoit à bord du Sandwich , qui est arrivé sauf , ainsi que les trois vaisseaux de force.

Les ennemis du comte de Sandwich , premier commissaire de l'amirauté , prennent occasion de la perte du convoi hollandois pour lui susciter de nouvelles tracasseries. On lui attribue cette perte , en soutenant qu'il auroit dû avoir expédié l'amiral Parker pour suivre la marche de M<sup>r</sup>. de la Motte-Piquet & éclairer ses desseins : il est certain que l'escadre de M<sup>r</sup>. Parker étoit en état depuis quelque tems de mettre à la voile , & l'on supposoit naturellement qu'elle iroit au devant de cette flotte marchande. Nos inquiétudes ne sont pas moins vives pour la flotte qu'on attend de la Jamaïque , & celle qui s'est détachée de l'amiral Darby pour nos isles , que pour une autre partie pour l'Amérique sept. ; car il est à craindre que Mr. le comte de Grasse ne les ait rencontrées. Le patron d'un bâtiment portugais vient d'annoncer ici que , le 15 Avril dans la latitude de 39e, il rencontra la flotte de M<sup>r</sup>. de Grasse ; qu'un de ses cutters vint examiner ses papiers , & que le lieutenant lui dit que ce chef-d'escadre venoit de détacher six vaisseaux de ligne à la poursuite

15. Juin 1781.

293

suite de 60 navires marchands anglois , destinés pour l'Amérique-septentrionale.

Le 20 l'amiral Darby est rentré à Plymouth ; le 22 il vint à Londres & alla le lendemain faire sa révérence au Roi , à qui il rendit compte des opérations de la flotte qu'on avoit envoiee sous ses ordres pour ravitailler Gibraltar. L'amiral a ramené dans nos ports tous ses vaisseaux à l'exception de dix vaisseaux de ligne laissés à l'amiral Digby pour croiser à l'embouchure de la Manche ; le Nonfuch , de 64 canons , s'étant détaché de la flotte pour aller à la découverte , eut le 15 un combat très-vif avec un vaisseau de guerre françois de 80 canons ; dans lequel le Nonfuch eut 26 hommes tués & 64 blessés. Les deux vaisseaux furent fort maltraités dans leurs agrets , & le chevalier Wallace , capitaine du Nonfuch , a reçu des éloges dus à la valeur qu'il a montrée en cette occasion.

L'amirauté a rendu publiques les lettres de l'amiral Darby & du cap. Wallace, com. le Nonfuch , concernant un combat de ce dernier avec un vaisseau de ligne ennemi. On en trouve les détails dans la lettre suivante du capitaine. " Le 14 , formant le vaisseau d'observation de l'avantgarde nous découvrimes à 8 heures du matin , 3 voiles au N. E : Je fis le signal de chasse : peu après nous apperçumes à l'E. S. E une voile qui parut être un vaisseau de ligne françois. Nous donnames chasse & l'atteignimes à 10 heures & demie du soir. Il lâcha une

bordée que nous lui rendimes... Pendant une partie de l'action qui dura près d'une heure , nous fumes bord à bord. Nous perdimes la vergue du beaupré ; l'ennemi souffrit tellement de son côté qu'il profita d'un de nos mouvemens pour s'éloigner à toutes voiles : nous donnames chasse de nouveau , mais notre mât de misaine étant entierement déséparé , nous ne pumes l'atteindre que le lendemain à 5 heures du matin. Nous reconnumes alors que notre adverfaire étoit un vaisseau françois de 80 canons en bon ordre de bataillie. Des gens de mon bord prétendirent que c'étoit le Languedoc : l'action recommença & continua pendant une heure & demie. Notre vaisseau se trouvant considérablement dégradé , la vergue de misaine détachée , tous les mâts , les vergues & les agrets très-maltraités , les canons démontés , le pont couvert de débris mêlés aux morts & aux blessés , je crus à propos de faire retraite. L'ennemi a dirigé sa course vers Brest. Nous avons eu 26 tués & 64 blessés „.

L'on a reçu le 18 l'avis suivant de Bombay , daté du 11 Janvier 1781. “ Que , sur ce qu'il avoit été résolu d'assiéger Basan sur la côte de Malabar , le général Goddard , avec les forces sous ses ordres , avoit achevé avec beaucoup de difficulté sa marche de Suratte , de façon que le 13 Novembre il arriva devant la place , où il fut joint par des renforts & des munitions venus de Bombay. Le général , la trouvant très-forte & défendue par une garnison nombreuse sous

le commandement de Visagee-Punt , se déterminâ à pousser ses opérations avec régularité & précaution. Le 28 au matin il avoit complété une batterie de 6 canons & 6 mortiers , à la distance de moins de 500 verges de la place ; & couvert par ce feu il continua ses approches jusqu'à l'endroit , où il établit la grande batterie de 9 canons de 24 livres , qui s'ouvrit le 9 Décembre au matin , à la distance de 500 verges des murs. Outre cette batterie , une autre de 20 mortiers de différente grandeur s'ouvrit sur un des flancs du parapet. Elles furent servies avec tant de succès , que le 10 au matin , une brèche praticable se trouvant presque achevée , il fut envoyé un message au fort , pour lui offrir une reddition : & , après quelque délai de la part de l'ennemi , qui obligea le général à renouveler le feu des batteries , la place se rendit le jour suivant à discrétion. La garnison sortit & mit bas les armes en front du fort : il ne lui fut permis d'emporter rien , sinon ses propres effets. Ce qui ajoute beaucoup à la satisfaction , que nous donne cette acquisition importante , c'est que la perte , que nous avons essuïée , est fort petite , ne consistant qu'en un seul officier , le lieutenant Sir John-James Gordon , qui , ayant été blessé , est mort depuis , & en une douzaine de tués ou blessés , dont seulement 4 sont Européens. L'on a trouvé une quantité considérable de munitions dans le fort , 220 pièces de canon , & dix mortiers

tiers de fonte. De ce nombre 19 piéces de canon de fonte, dont quelques-unes d'un très-gros calibre, 128 de fer, & tous les mortiers, suivant le rapport qui en a été fait, sont en état de servir,.

Les vaisseaux suivans ont appareillé le 21 & fait voile vers l'Est : la Victoire de 100 canons, vice-amiral Parker, cap. Howarth; la Princesse Amélie de 84, c. Marcartney; le Sultan de 74, c. Watt; le Magnamine de 64, c. Wolfeley; le Léandre de 50. c. Shirley, & l'Alerte de 14, c. Vashon.

## F R A N C E.

PARIS (le 30 Mai.) Il vient d'être publié un édit du Roi, donné à Versailles au mois de Mars, enregistré en la cour des monnoies le 24 du même mois, qui ordonne une réformation dans la monnoie de Paris de soixante-mille marcs d'espece de billon, pour être transportées aux isles de France & de Bourbon, & aux colonies de l'Amérique, où elles auront cours seulement. Deux ordonnances du Roi, en date du 3 Mars, portent, la première, réunion des deux compagnies de canonniers-bombardiers de l'Inde aux trois compagnies de canonniers-bombardiers de l'Isle de France, pour en former quatre compagnies; la seconde, création d'un second bataillon au régiment de Pondichery; suppression de la troisième légion des volontaires-étrangers de la marine; de la compagnie servant à la suite de l'artillerie de

*Isle de France; & leur incorporation dans le régiment de Pondichery.*

Le Parlement a enrégistré le 11 de ce mois des lettres patentes du Roi, données à Versailles le 22 Avril 1781, composées de 7 articles, concernant l'Hôtel-Dieu de Paris; dont, faute de place, on pourra donner le préambule l'ordinaire prochain.

M<sup>r</sup>. Lestevenon de Berkenrode, ambassadeur des Provinces-unies, vient de conclure avec notre ministère une convention concernant les reprises à faire sur les Anglois: elle commencera à avoir son effet après l'échange des ratifications réciproques; & l'on travaillera également alors à dresser un règlement, concernant les prises qui seront conduites dans les ports respectifs. Voici cette convention.

*Les Seigneurs Etats-Généraux ayant jugé, qu'il seroit d'une utilité réciproque d'établir entre la France & les Provinces-unies des Pais-bas des principes uniformes par rapport aux prises & reprises, que leurs sujets respectifs pourront faire sur ceux de la Grand-Bretagne, leur ennemi commun, ils ont proposé au Roi Très-Chrétien de convenir avec eux d'un règlement sur cette matière. Sa Majesté Très-Chrétienne, animée des mêmes vues & désirant de consolider de plus en plus la bonne correspondance, qui subsiste entre elle & les Provinces-unies, a accueilli l'ouverture des Seigneurs Etats-Généraux. En conséquence Sa dite Majesté Très-Chrétienne & les Seigneurs Etats-Généraux ont donné leurs pleins-pouvoirs; savoir, Sa Majesté Très-Chrétienne au Sr. Gravier, comte de Vergennes, &c, son conseiller d'état d'épée, son conseiller en tous ses conseils, commandeur de ses Ordres, ministre & se-*  
cretaire

cretaire d'état & de ses commandemens & finances ; & les Seigneurs Etats-Généraux au Sr. Lestevenon de Berkenrode, leur ambassadeur auprès du Roi Très-Chrétien, lesquels, après s'être dûment communiqué leurs pouvoirs respectifs, sont convenus des articles suivans.

ART. I. Les bâtimens de l'une des deux nations, françoise & hollandoise, repris par des armateurs de l'autre, seront rendus au premier propriétaire, s'ils n'ont pas été en la puissance de l'ennemi durant l'espace de 24 heures, à charge par le dit propriétaire de payer le tiers de la valeur du bâtiment repris, ainsi que de sa cargaison, canons & apparaux, lequel tiers sera estimé à l'amiable par les parties intéressées ; si non & faute de pouvoir convenir entre elles, elles s'adresseront aux officiers de l'amirauté du lieu, où le corsaire reprenneur aura conduit le bâtiment repris.

II. Si le bâtiment repris a été en la puissance de l'ennemi au-delà de 24 heures, il appartiendra en entier à l'armateur reprenneur.

III. Dans le cas où un bâtiment aura été repris par un vaisseau ou bâtiment de guerre, appartenant à S. M. T. C. ou aux P. U., il sera rendu au premier propriétaire, en payant le trentième de la valeur du bâtiment, de la cargaison, des canons & apparaux, s'il a été repris dans les 24 heures, & le dixième, s'il a été repris après les 24 heures ; lesquelles sommes seront distribuées à titre de gratification aux équipages des vaisseaux reprenneurs. L'estimation des trentième & dixième mentionnés ci-dessus sera réglée conformément à la teneur de l'article I. de la présente convention.

IV. Les bâtimens de guerre & corsaires de l'une & de l'autre des deux nations seront admis réciproquement tant en Europe que dans les autres parties du monde dans les ports respectifs avec leurs prises, lesquelles pourront

y être déchargées & vendues selon les formalités usitées dans l'état, où la prise aura été conduite: bien-entendu que la légitimité des prises, faites par des vaisseaux français, sera décidée conformément aux loix & aux réglemens établis en France sur cette matière, de même que celle des prises, faites par des vaisseaux hollandois, sera jugée selon les loix & réglemens établis dans les Provinces-unies.

V. Au surplus il sera libre à S. M. Très-Chrétienne, ainsi qu'aux Seigneurs Etats-Généraux, de faire tels réglemens qu'ils aviseront bon être, relativement à la conduite qu'auront à tenir leurs vaisseaux & armateurs respectifs à l'égard des bâtimens, qu'ils auront pris & amenés dans un des ports des deux dominations.

En foi de quoi nous plénipotentiaires susdits de S. M. Très-Chrétienne & des Seigneurs Etats-Généraux, en vertu de nos pouvoirs respectifs, avons signé ces présentes & icelles fait apposer le *croquet* de nos armes.

Fait à Versailles le premier jour du mois de Mai 1781.

(Signé)

(L. S.) Gravier de Vergennes.

(L. S.) Lestevenon van Berkenrode.

Le 15 M<sup>r</sup>. Necker présenta au Roi un mémoire, dans lequel il demandoit, que S. M. fit cesser son incertitude en lui donnant des marques de sa protection & de sa faveur, & en l'admettant à ses conseils. Sa Majesté n'ayant pu lui accorder cette prière, il a donné sa démission. Le 19 Sa Majesté au sortir de son conseil l'a remercié, & ce ministre s'est retiré, le 20, à sa maison de campagne de St. Ouen, où il a fait transporter tous ses effets. Il est remplacé par M<sup>r</sup>. Joli de Fleuri, conseiller d'état depuis 1760, en qualité de contrôleur-général des

finances. M<sup>r</sup>. Joli est frere de M<sup>r</sup>. le procureur-général du parlement de Paris. Il n'a accepté l'administration des finances qu'*ad interim* & n'aura point, comme on l'a dit, le titre de contrôleur-général des finances, mais celui de président d'un conseil de finance, composé de Mrs. d'Ormesson, de Beaumont, Foulon & le Febvre d'Hamecourt.

Le Roi a fait dans sa marine une promotion considérable, qui sera bientôt publique : Sa Majesté a donné en même tems plusieurs croix de St. Louis aux officiers de ce corps & aux auxiliaires, qui se sont distingués pendant les dernieres campagnes. De ce nombre est M<sup>r</sup>. de Montaut, qui défendit si bien le Fier-Rodrigue, après que son frere eût été tué à bord de ce vaisseau. Le comte d'Estaing reçoit aujourd'hui chevaliers tous les officiers, qui ont été nommés & qui se trouvent à Paris. Il y aura à cette occasion une petite fête à Passy.

Le ministre de la marine aiant reçu un courier, parti de Brest le 12 de ce mois, la gazette de France d'aujourd'hui vient d'annoncer " que le 11 de ce mois M<sup>r</sup>. de la  
 „ Motte-Piquet est entré dans la rade avec  
 „ les 22 bâtimens qu'il a pris aux Anglois,  
 „ dont 21 marchands & un corsaire, aiant  
 „ coulé bas le 22<sup>e</sup> marchand & le second  
 „ corsaire: que le même jour le cutter, le  
 „ Franklin, de Dunkerque, a conduit à l'O-  
 „ rient deux autres bâtimens marchands du  
 „ même convoi, qui avoient été chassés

par le Sr. de la Motte-Piquet, l'un de  
 500, l'autre de 350 tonneaux; que les  
 prisonniers anglois ont dit à ce chef-d'es-  
 cadre, que l'Expériment avoit pris une  
 frégate angloise de 32 canons. L'Actif  
 commandé par M<sup>r</sup>. de Boades, qui s'étoit  
 séparé de M<sup>r</sup>. de la Motte-Piquet pour  
 donner la chasse aux vaisseaux de l'escorte  
 du convoi de M<sup>r</sup>. Hotham est rentré le  
 18 dans la rade de Brest. Le 14 se trouvant  
 à 42 degrés de latitude & 12 de longitude  
 occidentale, méridien de Paris, à environ  
 25 lieues au nord d'Ouessant, il eut con-  
 noissance de 8 gros vaisseaux qu'il jugea  
 bien-tôt être ennemis. L'Actif prit chasse & il  
 s'aperçut qu'un vaisseau de sa force devan-  
 çoit de beaucoup l'escadre ennemie. A neuf  
 heures du soir ce vaisseau le ferra de si près  
 que sa vergue de misene cassa le baton d'en-  
 seigne de l'Actif. Alors ils commencerent un  
 combat sérieux qui dura deux heures, &  
 l'ennemi maltraité & fatigué se retira; mais  
 à la pointe du jour on s'aperçut qu'il étoit  
 en état de recommencer le combat. L'Actif  
 ne l'évita point, & il fut assez heureux  
 pour forcer l'ennemi à s'éloigner tout de  
 bon. Alors M<sup>r</sup>. de Boades porta sur lui &  
 le chassa pendant une demie heure, mais  
 craignant l'approche de l'escadre entière, il  
 l'abandonna pour revenir ici selon les in-  
 structions que lui avoit données M<sup>r</sup>. de la  
 Motte-Piquet. M<sup>r</sup>. de Boades a eu 38  
 hommes blessés & 5 tués, parmi lesquels un  
 lieutenant de frégate. Nous croions que cette

escadre ne peut être que l'avant-garde de M<sup>r</sup>. Darby. Nous avons 15 vaisseaux en rade & autres prêts à y paroître. — Le ministre de la marine vient de recevoir l'agréable nouvelle de l'heureuse arrivée à Cadix, d'une flotte de 32 navires, venant de l'isle St. Domingue, sous l'escorte d'une frégate de S. M. Ce convoi a mis 45 jours dans sa traversée & a eu le bonheur de ne point rencontrer de forces ennemies.

Le parlement a prononcé, comme on l'avoit prévu, contre la nouvelle édition en 10 volumes in-8°, de l'*Histoire philosophique & politique des établissemens & du commerce des Européens dans les deux Indes*, que M<sup>r</sup>. l'abbé Raynal son auteur, a fait imprimer chez le libraire J. L. Pellet à Genève. Cet ouvrage a été lacéré & brûlé, hier, en vertu de l'arrêt de cette cour rendu, le 25, sur le réquisitoire de M<sup>r</sup>. Séguier avocat-général. Cet orateur a tonné avec son éloquence ordinaire contre les propositions repréhensibles, qui ont échappé à M<sup>r</sup>. l'abbé Raynal. Il rend en même tems justice aux talens dont cet écrivain célèbre a abusé pour former d'une histoire intéressante en elle-même & instructive pour tous les gouvernemens, un code barbare qui n'a d'autre but que de renverser tous les fondemens de l'ordre civil. Enfin cet ouvrage a été condamné comme impie, blasphématoire, séditieux, tendant à soulever les peuples contre l'autorité souveraine, & à renverser les principes fondamentaux de l'ordre ci-  
vil

*vil* (a). L'auteur s'est retiré en país étranger : Les uns le disent à Spa, d'autres en Hollande.

Le gouvernement s'est empressé d'adopter les moïens qui devoient rassurer contre les accidens fréquens de mort auxquels l'air méphitique des fosses exposoit journellement les vuidangeurs, & depuis aucun n'a péri par l'effet du plomb. Lundi dernier un ouvrier âgé est descendu dans une fosse, rue neuve St. Martin; ses compagnons l'ont engagé à se laisser passer la bricolle, mais il la refusa par une suite de ce courage téméraire qui regne parmi les gens livrés à l'exercice de certaines professions. A peine a-t-il été sur l'échelle, que le pied lui a manqué; il est tombé & s'est noyé. On a volé à son secours, & on l'a retiré; mais au bout d'une heure il a succombé.

Le craïon célèbre de M<sup>r</sup>. Moreau le jeune, vient de tracer une allégorie qui doit fervir de frontispice au Compte rendu de M<sup>r</sup>. Necker. La beauté de la gravure répond à l'idée ingénieuse de la composition. *La France à la tête de sa marine, appuyée d'une main sur le Compte rendu au Roi par Mr. Necker, tient de l'autre une corne d'abondance d'où sortent des fruits. & des*

(a) Voïez divers extraits & critiques de cet ouvrage dans les Num. du 15 Août 1780. p. 661. — 1 Déc. 1779. p. 475, & autres cités la-même, & dans les Nnm. précédens jusqu'en Décembre 1772. p. 397.

édits de bienfaisance. Aux pieds de la France, un Léopard couché sur une autre corne d'abondance renversée, regarde un coq qui le fixe avec fierté. Plus loin les écuries d'Augias. Dans le fond, une troupe d'habitans de la campagne pleins d'allégresse, dansent autour de la statue de S. M., pour témoigner la joie que leur causent la haute sagesse & la bonté du jeune & vertueux Monarque, constamment occupé du bonheur dont il les fait jouir & de celui qu'il leur prépare. Cette phrase du Compte rendu, sert d'épigraphe: *Que le nom de V. M. toujours chéri, ne soit prononcé que pour la consolation & pour l'espérance.*

On apprend de Philadelphie, en date du 31 Mars, que l'affaire du 15, entre le général Greene & le général Cornwallis, n'a point ébranlé le courage des Etats-unis, qui paroissent au contraire plus assurés qu'auparavant de porter à l'ennemi des coups décisifs; & cet espoir se fonde, dit-on, sur l'état où l'armée britannique se trouve réduite. Le congrès vient de rendre une ordonnance qui manifeste les dispositions constantes des Américains; elle est datée du 28 Mars dernier, douze jours après l'affaire de Guilford. On y statue que les Etats-unis assemblés en congrès, aiant jugé qu'il ne convenoit pas à une nation libre & indépendante de continuer plus long-tems à user d'indulgence, ont ordonné & prescrit qu'il sera accordé contre les vaisseaux, les biens & tous sujets de la Grande-Bretagne des lettres de represailles générales, en vertu

desquelles les vaisseaux, bâtimens & propriétés, appartenans au Roi ou à la couronne d'Angleterre, à ses sujets & autres habitans des territoires & possessions du dit Roi, pourront être saisis & portés en jugement dans les cours d'amirauté des Etats-unis . . . La même ordonnance prescrit que la destruction des papiers ou la possession de doubles papiers dans un vaisseau capturé seront réputées une juste cause de confiscation . . . Il est ordonné de plus, que les pouvoirs exécutifs des divers Etats, prendront les mesures les plus efficaces pour découvrir & supprimer toute communication & correspondance avec l'ennemi; & pour en éloigner tout prétexte, il est statué qu'à commencer du 1<sup>er</sup>. Novembre prochain, on n'aura plus de considération pour aucune des lettres de passeport ou sauf-conduit qui auroient été ci-devant accordées par le congrès. Observant néanmoins que cette ordonnance ne s'étendra pas jusqu'à autoriser la prise ou confiscation des navires appartenans aux habitans des Bermudes, & qui n'étant chargés que de sel, arriveroient dans aucun des Etats-unis avant le 1<sup>er</sup>. Mai prochain, &c.

Les commissaires choisis pour examiner & anéantir l'ancien papier monnoie rentré par la voie des taxes, en ont brûlé pour 3, 302, 309 dollars; & l'on dit qu'il y a dans les bureaux des sommes considérables destinées à la continuité de cette utile opération.

BREST (le 23 Mai.) Tous les vaisseaux sont en rade, excepté la Bretagne qui y passera dans deux ou trois jours. M<sup>r</sup>. de la

Motte-Piquet a été chargé d'une mission particulière, & il va mettre en mer avec 5 ou 6 vaisseaux. On lui donne cette fois-ci les meilleurs voiliers, & tous ses vaisseaux sont doublés en cuivre. Ce chef-d'escadre montera le *Terrible*. Les bâtimens destinés pour l'Inde sont venus à l'Orient. On croioit que cette flottille ne partiroit que dans le mois de Septembre; mais par les préparatifs qu'on voit faire, on juge qu'elle sera en mer avant ce tems-là: nous ne croions pas cependant qu'elle sorte avec M<sup>r</sup>. de la Motte-Piquet. Le sentiment général est que ce commandant va au devant de Don Cordova. Nous apprenons de Rochefort que l'Argonaute & le Brave seront lancés à l'eau le 5 du mois prochain: ce fera deux beaux vaisseaux que nous aurons de plus à la fin de Juillet.

### P A Y S - B A S.

LA HAYE ( le 30 Mai. ) On n'a point encore de nouvelles de l'escadre sortie du Texel, & qu'on supposoit destinée ou à aller attaquer le convoi de recrues allemandes, ou à aller à la rencontre des navires attendus des Indes-orientales. Le bruit courroit hier que cette escadre avoit livré combat à la hauteur des côtes de Zeelande à quelques bâtimens de guerre anglois & qu'elle s'étoit emparée de deux frégates de cette nation, qu'elle avoit amenées à Fleffingues; mais ce bruit se dément aujourd'hui.

Les Etats-Généraux ont répondu au mémoire de la cour de Dannemarck, portant

notification qu'elle ne laisseroit entrer dans la Baltique aucun corsaire ou navire armé des Puissances belligérantes , que L. H. P. se conformeront à la réquisition de S. M. Danoise, pourvu qu'il ne soit usé d'aucune connivence à l'égard des autres Puissances belligérantes.

Il a été présenté aux Etats-Généraux par l'envoïé de Dannemarck un autre mémoire de la teneur suivante :

Hauts & Puissans Seigneurs ! Il est connu de V. H. P. avec quelle constance & depuis quel tems le soussigné a eu l'honneur de leur exposer par ordre de sa cour, combien elle désire parvenir à terminer les différens qui existent sur le Rio-Volta entre ses sujets & les leurs, qui ont peu à peu occupé abusivement & fortifié les postes de Creve-Cœur & de Bonne-Espérance, lesquels présentement incommodent & gênent les établissemens siamois sur cette côte, au point d'en détruire presque l'existence, d'obliger pour leur soutien à des fraix qui en absorbent l'utilité, & de rendre de plus en plus nécessaires les mesures auxquelles S. M. désireroit n'être nullement dans le cas de penser. En conséquence, quoique le soussigné ait fidèlement rendu compte des assurances qui lui ont été données réitérativement, du désir qu'ont V. H. P. de tarir jusques dans la source tout sujet de méintelligence réciproque, désir bien conforme à celui du Roi mon maître; cependant, comme il n'est rien résulté de ces assurances générales, il se trouve présentement dans le cas d'exécuter les ordres qu'il vient de recevoir, de demander à V. H. P. de faire évacuer les susdits forts de Creve-Cœur & de Bonne-Espérance, dont l'existence ne peut se concilier avec celle des établissemens du Dannemarck; il a les ordres exprès de les en requérir & de leur donner à connoître, que tout comme S. M. fera très-sensible à cette manière amicale de tet-

miner les différens actuels sur la côte de Guinée, de même elle verra avec un vrai regret, qu'on l'oblige à donner à cette affaire une attention plus sérieuse.

A la Haye, le 18 Avril.

( *Signé.* ) St. Saphorin.

La convention conclue entre cette rép. & la France, concernant les reprises qui seront faites sur les Anglois, ne commencera à avoir son effet qu'après l'échange des ratifications; les instances faites par M<sup>r</sup>. Lestevenon de Berkenrode, ambassadeur de L. H. P. à la cour de Versailles, pour la restitution des charges des navires de St. Eustache, que M<sup>r</sup>. de la Motte-Piquet a repris sur les Anglois le 2 de ce mois, n'ont pas eu le succès désiré; le ministère françois aiant, dit-on, donné pour réponse au dit ambassadeur, *que les navires pris étant considérés comme pris en mer, & venant d'une place ennemie, n'étoient point dans le cas d'être considérés comme navires recous.* D'autres prétendent que le Roi de France a fait répondre, " qu'il ne vouloit procéder à un acte, qui „ dépendoit de sa générosité, que dans le „ cas où la république se détermineroit à „ se concerter avec lui pour porter des „ coups sensibles à l'ennemi commun „.

Leurs Nobles & Grandes Puissances aiant considéré, que dans les circonstances actuelles, il convenoit à tous égards, que les finances de l'état fussent encore augmentées, ont résolu, vu que la négociation pécuniaire de huit millions à 2 & demi pour cent, arrêté le 16 Janvier dernier, a eu un tel succès, qu'elle est déjà presque remplie,

15. Juin 1781.

309

de l'augmenter encore de 4 millions & de la porter ainsi à douze millions sur le pied & l'intérêt fixés par leur résolution du 16 Janvier dernier.

BRUXELLES ( le 4 Juin. ) Pour encourager la distillation de l'eau-de-vie de grains à la façon hollandoise, dite *Genièvre* (a), dans la province de Flandres, si favorablement située pour cette fabrique soit par ses ports, soit à cause des autres circonstances du local pour se procurer les grains & se défaire de l'engrais du bétail, la direction de cette province, de l'aveu du gouvernement, vient d'accorder depuis peu des faveurs remarquables à la dite fabrique; ceux qui dorénavant l'exerceront, regnicoles ou étrangers, auxquels par-tout on accorde le droit de bourgeoisie, jouiront non-seulement du tiers de la baisse dans les impôts ordinaires sur la distillation, mais recevront en outre sur toute l'eau-de-vie de grains de leur fabrique qui sortira pour l'étranger par les ports d'Ostende & de Nieupoort, une prime qui les rend exempts & affranchis de tout droit: on a aussi pris des mesures pour faciliter, plus que par tout ailleurs, cette exportation par mer, comme aussi celle des objets qui sont accoutumés d'accompagner le dit commerce.

LUXEMBOURG ( le 10 Juin. ) Sa Majesté l'Empereur & Roi, est arrivé en cette ville

---

(a) Diverses observations sur l'usage & les effets de cette liqueur, 15 Mars 1781. p. 415.

le 31 Mai à une heure après-midi, & s'y est arrêté jusqu'au 4 Juin, jour où il a continué sa route sur Bruxelles. On sent assez quelle impression a fait sur les habitans de cette ville, qui depuis deux siècles, n'avoit possédé aucun de ses Souverains, la présence du Monarque le plus affable, le plus gracieux qu'on puisse voir, occupé sans relâche de la chose publique, recevant lui-même les suppliques, parlant à tout le monde avec une bonté qui ravit les cœurs.

La solennité séculaire de la dévotion envers la sainte Vierge, Patrone de la ville & du duché de Luxembourg, a été célébrée avec une splendeur tout à fait particulière, durant 8 jours consécutifs, depuis le 6 jusqu'au 13 Mai. On a étalé dans les deux processions générales tout ce que la pompe religieuse, civile & militaire ont de moyens propres à rendre respectable le culte de l'Eternel. L'éclat du spectacle n'a servi qu'à nourrir l'impression paisible de la piété, dont on a vu les fruits les plus précieux & les plus touchans. On fait monter à cent mille âmes le concours des personnes de tous les âges que ces augustes & imposantes cérémonies ont attirées dans la capitale de la province. Le peuple chrétien a été singulièrement édifié de voir S. M. l'Empereur se rendre le 2 Juin à la Chapelle de N. D., & encourager par l'exemple d'une piété héréditaire dans son auguste Maison, celle des peuples que la Providence a fournis à son glorieux gouvernement.

## NOUVELLES DIVERSES.

On apprend de Constantinople que M<sup>r</sup>. de Stachieff a reçu une lettre de l'Impératrice de Russie, par laquelle cette Souveraine très-satisfaite de sa conduite, lui accorde son rappel sur la demande qu'il en avoit faite il y a deux ans, en l'assurant qu'il seroit employé d'abord à son retour en Russie; comme il a ordre de finir différentes affaires & en particulier celles du consulat de Moldavie & de Walachie avant l'arrivée de M<sup>r</sup>. de Boulkakoff, son successeur, il en a donné connoissance à la Porte. On a aussi appris à cette occasion que Mr. de Boulkakoff ne devoit partir de Pétersbourg qu'au commencement du mois de Mai; par conséquent la nouvelle de son arrivée à bord d'un navire russe près des châteaux qui ferment le canal du côté de la mer-noire, a été prématurée & n'a point été confirmée.

Les dernières lettres de Salonique portent que la peste y faisoit de si grands ravages, que malgré que les deux tiers des habitans en avoient pris la fuite, il y mouroit encore 100 à 120 personnes par jour. Ce fléau vient aussi de commencer à se manifester, à Constantinople, où quelques personnes en ont été attaquées, entr'autres un des domestiques de l'ambassadeur de Venise; mais comme son Excellence s'est retirée d'abord à Bujukdere & a dispersé les gens de sa maison, pour leur faire faire la quarantaine, on espere que cet accident n'aura pas de suite.

d'autant plus que depuis qu'il est arrivé, tout le reste de son monde est en bonne santé.

Le feu ayant pris il y a quelques jours à une frégate de guerre que l'on équipoit à Cronstadt, l'on soupçonnoit qu'il y avoit été mis à dessein; mais aujourd'hui il est prouvé que ce feu y a été occasionné par une teinture préparée par un chymiste avec de l'huile & du suif dans un pot pour s'en servir au besoin. Ce pot étant resté pendant 12 heures sur cette frégate, la teinture qu'il contenoit a commencé à se fermenter & à s'enflammer. Comme on a fait une expérience ultérieure de ce phénomène, on va, dit-on, en faire part au public par l'impression.

Nous apprenons par les lettres de Madrid du 9 du courant, qu'il y a eu des ordres expédiés à différens régimens d'être prêts à partir le 10 pour se rendre au camp de St. Roch. Ce corps de troupes d'environ 20 mille hommes sera composé de la Maison du Roi, de plusieurs autres régimens, de deux mille volontaires & de tous les grenadiers de l'armée. L'objet qu'on se propose, est, dit-on, d'enlever Gibraltar d'assaut.

L'abbé Visconti, commissaire des antiquités de Rome, en faisant fouiller à la terre de Mrs. Sassi, où on découvrit l'année dernière la sépulture des Scipions, a trouvé deux inscriptions; l'une écrite en caractères rouges, sans être gravés, concerne Lucius Cornelius Scipion, aïeul de l'Afriquin, qui dans la première guerre punique conquit la Corse & la Sardaigne; & l'autre d'un

15. Juin 1781.

313

Lucius Scipion fils de Cneus, qui est non-seulement écrite mais même gravée sur le marbre.

L'on écrit de Naples que le mont Vésuve est fort tranquille à une lieue à la ronde depuis quelque tems; mais à la montagne de Somma qui n'en est pas fort éloignée, il s'est fait le mois passé une ouverture, d'où il est sorti en abondance une lave qui a duré toute la journée: l'on étoit fort éloigné de soupçonner qu'une telle montagne contenoit autant de matieres sulphureuses & bitumineuses dans ses entrailles. — Le Roi de Naples a déclaré, qu'avec l'agrément de l'Empereur, il fera envoyé dans les régimens autrichiens un certain nombre de nos officiers & cadets pour s'y former aux exercices militaires.

Les bruits de paix & de médiation ont entièrement cessé à l'ouverture de la campagne, & la face politique de l'Europe semble même tout-à-coup avoir changé. Il n'est question aujourd'hui que d'alliances formidables. La triple alliance entre les cours de Pétersbourg, de Vienne & de Londres ne paroît plus douteuse: tous les avis en confirment la conclusion. Il est à souhaiter que ce qui se traite actuellement dans les cabinets, procure une prompte paix, sans quoi la guerre pourroit bien devenir générale en Europe.

Dans le dernier Journal p. 204, l. 22 après *exempter*, placez un point. — P. 228, l. 26, *du sud*, lisez *au sud*. — P. 229, l. 24, au lieu du renvoi (a) mettez (b). — P. 234, l. 11, *prouver*, lisez *procurer*.

## T A B L E.

RUSSIE.	( Pétersbourg.	267
POLOGNE.	( Varsovie.	268
TURQUIE.	( Constantinople.	269
ESPAGNE.	{ Madrid.	272
	{ Cadix.	277
SUEDE.	( Stockholm.	280
DANNEMARCK.	( Coppenhague.	280
ITALIE.	( Rome.	281
ALLEMAGNE.	{ Vienne.	283
	{ Francfort.	285
ANGLETERRE.	( Londres.	285
FRANCE.	{ Paris.	296
	{ Brest.	305
PAYS-BAS	{ La Haye.	306
	{ Bruxelles.	309
	{ Luxembourg.	309
<i>Nouvelles diverses</i>		311